

**PAGES
MANQUANTES**

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXII

MONTRÉAL, VENDREDI, 16 DÉCEMBRE 1898

No 42

2258

Moyenne de notre Tirage

Pour 1897

2258

LA CONFERENCE INTERNATIONALE

La conférence qui a lieu à Washington, et qui n'est que la continuation de celle qui a été tenue à Québec, va être ajournée au mois de mars prochain, dit-on.

C'est à peu près la seule chose certaine qu'on sache au sujet des progrès de la conférence, si toutefois on peut appeler progrès des pourparlers qui n'aboutissent pas et des ajournements répétés.

Les commissaires sont muets comme carpes sur l'état d'avancement des travaux. La seule réponse qu'on puisse obtenir des graves personnages chargés de régler les différends existant entre le Canada et les Etats-Unis se trouve dans ce cliché tous les jours répété : "Les négociations avancent aussi favorablement qu'on puisse le désirer, mais on n'en est encore arrivé à aucune conclusion !

Si elles avancent favorablement, on conviendra qu'elles avancent lentement. Mais comment des négociations peuvent-elles avancer favorablement quand on n'arrive pas à conclure après des semaines et des mois de conférences, et qu'il faut remettre la conclusion après un ajournement à trois mois ?

Sans vouloir passer pour mieux renseigné que les autres—personne ne sait rien—nous parierions volontiers que la pièce de résistance n'est autre que le traité de réciprocité à intervenir entre les deux pays.

L'habileté des américains, en matière de traités de commerce, n'est plus à démontrer. Ils traitent non pas pour l'avantage commun des deux nations contractantes mais pour le leur propre ; ils cherchent, en un mot, à obtenir tout ce qu'ils peuvent et à n'accorder en échange que le moins possible à leurs co-traitants.

Le Canada ne demande pas mieux que d'étendre ses relations avec les Etats Unis, mais il ne voudrait pas augmenter davantage ses importations américaines, si le traité à conclure ne lui donnait en même temps l'avantage de pouvoir exporter davantage.

Nous n'avons pas besoin d'un traité s'il ne doit rien nous donner de bon. Rien ne nous oblige à changer nos tarifs de douane si ce n'est dans l'intérêt du commerce et de l'industrie de notre propre pays. A tous les avantages que nos commissaires peuvent ou pourront concéder à nos voisins, devront correspondre des avantages acquis à notre commerce et à nos industries.

C'est certainement ce que comprennent les délégués canadiens ; autrement, nous ne nous expliquerions guère la longue durée de la conférence Canado-Américaine.

Autant qu'on puisse l'être, nous sommes persuadés que les retards apportés à une entente finale proviennent de la résistance qu'offrent nos délégués aux conditions américaines.

Mieux vaut n'avoir pas de traité avec nos voisins qu'un traité qui ne nous serait pas favorable au même degré qu'il le serait aux Américains.

Ce n'est pas un traité à tout prix que nos délégués sont allés chercher à Washington. Les commissaires américains n'ignorent pas, en même temps que notre désir d'avoir avec les Etats Unis des relations plus amicales, une volonté ferme de ne pas payer le coût de relations plus étendues.

SES BIENFAITS

Les heureux effets du BAUME RHUMAL bontre les affections de la gorge et des poumons sont appréciés partout. 25c. la bouteille.

LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE

Nous avons donné un compte-rendu sommaire, dans notre dernier numéro, des premiers travaux de la convention d'industrie laitière à Valleyfield ; nous résumons dans une autre colonne le travail des dernières séances auquel nous prions nos lecteurs de se reporter.

Nous croyons cependant devoir faire remarquer une innovation de laquelle nous attendons le plus grand bien pour le développement progressif de l'industrie laitière dans notre province. Il a fallu du temps pour arriver à la dotation d'un président versé dans la pratique des affaires des produits de la laiterie. Jusqu'à présent, à part un digne prêtre dont la présence à la tête de la Société n'a pas été inutile, la présidence était toujours échue en partage à un homme politique. A la rigueur quand l'homme politique jouissait d'une réelle influence, il pouvait rendre des services en obtenant pour elle du gouvernement des crédits et certaines faveurs qui ne pouvaient qu'aider à son développement et à son maintien. Mais si l'homme politique ne jouissait pas de l'influence nécessaire il n'était pas *persona grata*, son utilité cessait.

Aujourd'hui, les ministères peuvent se succéder, ils se devront à eux-mêmes, à moins d'en porter la peine, d'accorder à la Société d'industrie Laitière tous les encouragements compatibles avec les ressources de la province, car le bien qu'elle a fait et qu'elle continue de faire à la population agricole tout entière mérite l'attention très sérieuse du gouvernement.

Donc, le règne des hommes politiques à la tête de la Société d'Industrie laitière a pris fin et c'est un grand bien ; d'autant plus grande

qu'on aurait pu craindre à certain moment que la politique se glissât dans les rangs de ses membres, ce qui eût été le signal, sinon de la fin, du moins de la décadence de la société. Malheur donc à celui qui tenterait de faire dégénérer en club politique, en clan de partisanerie, une Association dont l'unique but doit rester, de former des spécialistes pour une industrie particulière, qui fait l'honneur et la richesse de nos populations agricoles.

Telle quelle est actuellement, l'industrie laitière dans notre province, a fait des progrès immenses, grâce à la bonne volonté, à l'énergie et à l'intelligence de ceux qui, à l'École d'Industrie laitière de St-Hyacinthe, ont formé tant et de si bons élèves. Mais il reste encore beaucoup à faire pour faire disparaître les derniers vestiges de la défaveur dont souffre le *French cheese* qui, cependant bien souvent, pourrait être comparé avec avantage aux meilleurs produits de la province voisine.

C'est là un travail auquel un homme du métier seul peut se vouer; un théoricien, si animé de bonnes intentions soit-il, n'est pas suffisamment versé dans la science pratique de la fabrication pour donner des avis et des conseils utiles et pour imprimer la bonne direction à ceux qui ont le devoir d'éclairer les fabricants et les patrons de nos fromageries.

Aussi, sommes-nous heureux du choix fait par la convention de Valleyfield, M. J. A. Vaillancourt est bien le président qu'il faut à la tête de la Société d'Industrie Laitière; son honorabilité, sa situation commerciale, sa compétence et son dévouement envers les intérêts de nos fromageries et de nos beurreries le désignaient d'avance au choix des membres de la Société.

Nous félicitons M. J. A. Vaillancourt de l'honneur qui se joint sur lui par le fait de cette nomination. Nous sommes assurés que la Société ne pouvait faire un meilleur choix et qu'elle bénéficiera grandement de l'expérience de son nouveau président.

LES CHAMBRES DE MATURATION

Le gouvernement provincial a fait connaître à la Convention de Valleyfield son désir d'aider à la construction de chambres de maturation du fromage parfaites en accordant une allocation aux fabricants qui apporteraient tous leurs soins et

toute la perfection voulue à ces constructions.

Comme suite à ce projet un questionnaire a été établi et un comité de trois membres composé de MM. J. A. Vaillancourt, président, J. H. Scott, de la maison Ayer & Co. et J. de L. Taché, ancien secrétaire de la société d'Industrie Laitière, devra répondre au dit questionnaire.

Voici les questions posées :

1o Quel conseil au sujet du montant à accorder ?

2o Devrait-on subventionner une ou plusieurs fabriques par comté ?

3o A quelles conditions l'allocation devrait-elle être faite ?

4o Si une fabrique est défectueuse sous le rapport du bassin au petit-lait ou sous d'autres rapports, devrait-elle être subventionnée ?

5o Devrait-on fixer le minimum de la quantité de lait que devra recevoir la fabrique ?

6o Avant d'accorder une allocation devrait-on exiger un plan ?

Examinons ces questions :

1o Le principe d'une subvention admis, celle-ci doit être assez élevée pour qu'elle soit un encouragement suffisant à bien faire. La subvention ne doit cependant pas payer le coût entier de la construction, dont partie doit rester à la charge du propriétaire. De plus, l'allocation devrait être proportionnelle à l'étendue de la construction; une petite chambre de maturation ne doit pas être mise sur le même pied d'allocation qu'une chambre de plus grande importance dont le coût aura été double ou triple de la première.

2o Il n'y a aucune raison pour ne pas subventionner plusieurs fabriques par comté, du moment où plusieurs fabriques dans un même comté réuniraient toutes les conditions requises pour avoir droit à l'allocation. Agir autrement ce serait favoriser un patron de fabrique au détriment des autres.

3o A condition que la chambre de maturation ait une certaine importance; qu'elle soit construite avec de bons matériaux qui en assurent la durée; qu'elle remplisse, en outre, toutes les conditions voulues pour les fins de son objet, à dire d'experts.

4o Quand une fabrique est défectueuse et que, par les défauts qu'elle présente, il est possible, présumable qu'elle ne pourra donner un produit supérieur, elle ne peut prétendre à aucune allocation. En quoi une bonne chambre de maturation peut-elle améliorer un fromage défectueux? Le but poursuivi, en subventionnant les fromageries, étant d'encourager la fabrication de fromages de qualité supérieure, ce serait dépenser en pure perte que de

ne pas tenir compte des défauts d'une fabrique et de lui allouer quelque somme que ce soit quand on sait qu'elle ne peut donner des résultats satisfaisants au point de vue de la qualité des produits.

5o Il est nécessaire de fixer le minimum de la quantité de lait que devra recevoir la fabrique, pour avoir droit à l'allocation. Et, nous sommes d'avis qu'il faudrait exiger une quantité de 3000 à 4000 lbs de lait. Le gouvernement n'a pas de motifs d'encourager les petites fromageries qui ne sont créées parfois que dans un but de concurrence ou de jalousie et qui ne peuvent payer le salaire d'un bon fabricant. Ce sont, la chose est depuis longtemps prouvée, ces petites fromageries qui causent un tort réel aux produits de la province. Si quelques-unes réussissent à faire de bons produits, c'est l'infime minorité. Nous conseillons depuis trop longtemps aux fromageries peu importantes de s'unir à leurs voisines pour ne pas saisir l'occasion de leur rappeler de nouveau ce que pensent tous les gens pratiques du métier; qu'il y a trop de petites fromageries pour le bon renom de notre province en matière de fabrication de fromage; que ces petites fromageries ne rapportent rien ou presque rien à leurs propriétaires et qu'elles sont une source de déboires pour leurs patrons.

En somme, des fromageries de moyenne importance devraient seules participer aux allocations.

6o Pourquoi exiger un plan? Peu de fromagers sont capables de l'établir eux-mêmes; ils devraient donc recourir aux services d'un spécialiste et dépenser ainsi une partie de l'allocation, avant même de savoir s'ils l'obtiendront. C'est au département d'agriculture à fixer lui-même les conditions de construction exigées pour pouvoir concourir à l'obtention de l'allocation. Des experts jugeront ensuite sur place si la construction répond aux conditions demandées.

AYEZ DE L'ORDRE

A quoi bon un inventaire? C'est du trouble et ça ne paie pas.

Tel est malheureusement le raisonnement d'un trop grand nombre de marchands.

Ceux qui pensent de la sorte ne réfléchissent pas; nous allons tenter comme tous les ans à pareille époque, de les faire réfléchir. Et si

nous leur prouvons que l'inventaire annuel les paie, peut-être se donneront-ils alors la peine de voir clair dans leur propre situation.

Il est évidemment que le travail d'inventaire ne met pas d'argent dans la caisse directement, mais il en met indirectement et beaucoup plus que le commun des mortels se l'imagine généralement.

En voulez-vous une preuve : faites votre inventaire une seule fois, faites-le sérieusement et vous ne voudrez plus passer une année sans recommencer.

Pourquoi ? Parce que vous découvrirez alors des choses que vous ne pourriez pas connaître sans cela. Vous verrez que vous avez trop acheté de certaines marchandises qui se détériorent, qui sont passées de mode et qui ne valent plus le prix que vous les avez payées ; vous verrez que vous perdez de l'argent en achetant mal et ce sera une leçon pour l'avenir. Cette leçon vous vaudra de l'argent ; ça paie donc de faire un inventaire.

Vous verrez encore autre chose dans un inventaire. Vous vous apercevrez peut-être que, si vous avez trop de marchandises dans certaines lignes, vous en manquez dans d'autres. Vous en commanderez pour ne pas refuser la vente et ça vous aura encore payé de faire un inventaire.

Vous mettrez de l'ordre dans votre magasin, vous reverrez vos prix et vous serez surpris que certains articles sont marqués à des prix trop bas parce que la hausse est venue sur ces articles, ça vous aura encore payé de faire l'inventaire.

Vous trouverez aussi que d'autres prix sont marqués trop hauts et vous les baisserez parce que vous comprendrez alors pourquoi vous avez perdu tel client qui trouve chez votre concurrent des prix moins élevés ; ça paie donc de faire l'inventaire.

Mais ce n'est pas tout que de passer le magasin en revue. Quand vous saurez combien vaut votre stock, vous ne connaîtrez encore qu'une partie de vos affaires.

Poursuivez donc votre examen, examinez vos livres de crédit. Vous ne serez pas longtemps sans découvrir le compte d'un client dont la limite de crédit est depuis longtemps dépassée et vous fermerez ce compte parce que vous constaterez que depuis longtemps il ne vous a pas donné un sou et que sa situation financière ne vous inspire aucune confiance ni pour le présent, ni pour l'avenir. Ça vous paiera de fermer

ce compte en ne perdant pas les marchandises que vous auriez continué à fournir si vous n'aviez pas fait d'inventaire.

Vous verrez aussi que certaines gens vous doivent et ne vous paient pas parce que vous ne leur avez pas remis de compte. Vous ferez ces comptes et vous serez payé.

Continuez l'examen de vos livres et vous apprendrez bientôt que vous avez fait des dépenses inutiles ; vous avez des frais qui vous rongent vos bénéfices ou bien encore pour d'autres causes, que vous découvrirez en les cherchant, vous aurez la certitude que vos bénéfices ne sont pas en rapport avec vos ventes.

Qui sait ce que vous apprendra un inventaire ?

Il vous dira peut-être que vous payez un employé inutilement ; peut-être aussi vous dira-t-il, au contraire, qu'avec un employé de plus tout irait mieux.

Il vous faut peut-être un comptable à demeure, ou bien un teneur de livres pour quelques heures par semaine. Vous ne savez pas ce que vous perdez si vous tenez mal vos livres ou si vous n'en tenez pas du tout.

En voilà assez n'est ce pas pour prouver que l'inventaire est un trouble qui paie, et qui paie bien, très souvent.

Nous ne terminerons pas cependant sans ajouter quelques mots.

Vous ne pouvez pas connaître votre situation réelle, si vous ne faites pas de temps à autre l'examen de votre magasin et de vos livres, et cependant vous avez besoin de crédit. Pour obtenir du crédit vous vous adressez à vos fournisseurs. Sur quoi voulez vous que vos fournisseurs vous fassent crédit ? Sur votre bonne mine ? Non, n'est-ce pas ; mais sur les garanties morales et matérielles que vous pouvez leur offrir. Et ceci est tellement vrai que vos fournisseurs, chaque fois que vous leur demandez d'augmenter votre crédit, vous prient de leur donner un état de vos affaires. Sur quoi appuyez-vous votre état si vous ne faites pas d'inventaire ? Répondez vous-mêmes à cette question. Ils vous demandent une preuve matérielle, du mérite que vous avez au crédit demandé, donnez la leur donc. Une garantie morale pour vos fournisseurs est que vous avez de l'ordre. Si vous en avez vous verrez toujours clair dans votre situation, et comme vous ne pouvez pas voir clair dans vos affaires sans inventaire, nous concluons que vous manquez d'ordre si vous ne faites pas inventaire de temps à autre.

ASSOCIATION DES EPICIERIS DE MONTREAL

L'Association des Epiciers de Montréal n'aura plus d'assemblée avant le mois de février. La cause de ce long ajournement est inévitable. Les fêtes qui vont se succéder, et donner plus de travail aux épiciers ne leur permettent guère de s'absenter de leurs magasins aux jours de la moisson — moisson que nous souhaitons abondante et profitable.

Mais, les fêtes terminées, le travail redevient normal. Après avoir donné toute leur attention aux affaires personnelles : à la clientèle, aux ventes, aux achats et à la finance, les épiciers pourront plus que jamais accorder quelques heures par mois aux intérêts de la corporation dont ils font partie.

La discussion des intérêts communs à tous ne peut qu'aider à la sauvegarde des intérêts particuliers à chacun. C'est une vérité qui ne saurait être contestée. A une époque où les magasins à départements empiètent toujours davantage sur le terrain d'autrui, les marchands réguliers doivent s'unir et combattre pour leur propre existence.

Les épiciers, en travaillant en commun, aux moyens à employer pour détourner la ruine dont ces magasins les menacent, travailleront en même temps chacun pour soi.

Nous sommes bien certains que beaucoup d'épiciers songent depuis longtemps aux remèdes à appliquer au mal des magasins à départements ; quelques uns ont assurément d'excellentes idées à ce sujet, idées qui pourraient et devraient être mises en pratique. Ce sont ces idées qu'il faudrait apporter devant l'Association où elles seraient discutées, amendées au besoin et poursuivies par l'Association. Ce qu'un individu ne peut faire seul, une collectivité le peut souvent.

C'est pourquoi, tous ceux qui ont une idée devraient la faire partager à leurs confrères, et, le meilleur moyen est de venir la développer aux réunions de l'Association.

Quelquefois, il se passe dans la cervelle d'un homme un fait bien étrange : il lui vient un éclair, un soupçon d'idée ; il sent, il est sûr même qu'il y a là quelque chose, mais il n'en débrouille pas bien le fond ; il serait fort embarrassé d'expliquer ce qu'il voit au bout de ce qui lui trotte par la tête. Qu'il ne s'en émeuve pas trop ; un mot ou deux lancés par lui seront saisis au

bond par un de ses confrères qui trouvera le point lumineux et en fera jaillir la lumière.

Dans toute réunion d'hommes, il y a plus de ressources que dans un individu isolé. On a dit depuis longtemps qu'il se trouve plus d'esprit dans deux têtes que dans une seule. Chacun d'ailleurs n'a-t-il pas ses qualités propres ?

C'est là le bon et le beau côté des Associations ; elles cherchent à unir, à rapprocher toutes les intelligences, toutes les sortes d'intelligences, de manière à les faire se compléter l'une par l'autre pour le plus grand bien de tous.

On peut avoir une idée, comme nous le disions plus haut, et ne pas savoir l'exprimer. Un autre saura bien l'exprimer et il s'en trouvera un troisième pour en découvrir le côté pratique ; un quatrième, au besoin, fera mieux encore, il la vulgarisera et l'utilisera.

C'est l'histoire de l'inventeur qui meurt de faim à côté du fruit de son génie, si un capitaliste ne lui apporte pas ses capitaux ou un commerçant une clientèle. Unissez ces trois hommes et voilà la fortune pour eux tous en même temps qu'un bienfait pour l'humanité. Le savant a apporté son idée, sa découverte, le capitaliste ses capitaux et le commerçant a vulgarisé la découverte. Chacun a eu son rôle et s'en est bien tiré.

Dans toute Association, vous trouverez des gens qui pensent plus qu'ils ne parlent, d'autres qui, par la parole entraînent l'opinion de leurs collègues, d'autres enfin, s'emparant des idées du penseur et des paroles des orateurs, agissent.

La pensée et la parole sont les précurseurs de l'action. Ce n'est pas ici qu'il convient d'examiner qui l'emporte de l'idée, de la parole ou de l'action. nous devons nous contenter de remarquer que chacun a rempli son rôle.

De même, tout épicier a un rôle à remplir dans l'Association des Épiciers de Montréal : ceux qui pensent, ceux qui raisonnent et ceux qui agissent. Et parmi ces derniers nous comprenons aussi ceux qui n'agissent autrement que par leur bulletin de vote après les débats qui accompagnent toute décision à prendre.

Bien que le rôle de ces derniers soit modeste, il n'en est pas moins utile et nécessaire ; par conséquent, aucun des épiciers ne devrait se refuser à le remplir.

La conclusion de ce qui précède est que tout épicier de Montréal doit faire partie de l'Association des

Épiciers de Montréal, que nul ne doit se refuser à faire profiter ses confrères, de son expérience, de ses talents et de ses qualités d'homme d'affaires, quand il s'agit des intérêts de la corporation. Celui qui fait profiter autrui de ses lumières, profitera également des lumières des autres. Chacun personnellement tirera de son adhésion à l'Association plus d'avantages qu'il ne pourra en apporter à cette même Association.

Nous voudrions que nos lecteurs épiciers soient bien convaincus de cette vérité ; car, s'ils l'étaient, ils comprendraient que c'est pour eux un désavantage de ne pas s'unir à leurs confrères et ils se hâteraient de joindre leurs efforts à ceux des membres de l'Association.

Nous félicitons ces derniers d'avoir pris à cœur d'augmenter le nombre des adhérents par une propagande active auprès de leurs confrères en épicerie qui n'ont pas encore compris l'intérêt et l'importance pour eux de faire partie de l'Association dont ils sont les hommes d'action dont nous parlions plus haut.

Il faut qu'après les fêtes, à l'assemblée de février les adhésions soient nombreuses et que l'Association puisse compter sur le nombre de ses membres comme elle a compté avec raison sur leur dévouement.

COMMERCE, INDUSTRIE, FINANCE

L'Association des Hôteliers et les Compagnies d'Assurance contre le Feu. — Les Elections. — Le rôle du sucre dans l'alimentation. — Conseil aux pêcheurs canadiens. — Les abattoirs de M. Bender. — La consommation du café. — Promotion de M. J. Hutton Balfour. — La Photographie tissée instantanément. — Grand projet de la Cie. du Pacifique Canadien. — Débouché possible pour la chaussure canadienne en Allemagne. — La chair du poisson comparée à la viande. — Le "New England Grocer". — Les pâtes alimentaires. — Le nouveau gérant de la "Montreal Life Assurance Co." — Le quai à eau profonde de St. Jean, N.B. — La mode américaine pour la chaussure. — Notes financières. — Un peu de distraction. — Singulier procédé de conservation des pommes.

L'Association des Hôteliers licenciés est en guerre contre les Compagnies d'assurances contre le feu qui leur imposent un taux trop élevé. Le secrétaire de la Canadian Underwriters Association en réponse à une requête adressée au bureau de direction, déclare que le bureau des assureurs ne voit pas le moyen d'abaisser les taux, pour le moment.

M. L. A. Wilson fait observer que, après avoir pour ainsi dire promis une réduction, les assureurs

maintenaient le *statu quo*, et il propose en conséquence la motion suivante qui, après discussion, est adoptée.

"Que les membres de cette association approuvent, et verraient avec plaisir la fondation d'une nouvelle compagnie d'assurance et qu'ils promettent de lui donner tout leur appui."

Les élections des officiers ont eu lieu ensuite avec le résultat suivant : MM. Henri Dubois, président ; Lawrence, A. Wilson, vice-président ; L. A. Lapointe, secrétaire ; Joseph Riendeau, trésorier, en remplacement de M. Andrew J. Dawes dont la démission est acceptée avec regret.

Ont été proposés pour faire partie du bureau des directeurs, MM. Théotime Lanctôt, Emery Cadieux, Napoléon Richard, Edouard Fortin, Victor Bougie, F. A. Chagnon, Victor Lemay, A. Blondin, J. B. Bureau, William O'Brien, Odilon Lesard, Joseph Charest, S. Arbour, Médéric Ménard, Louis Boire, Benjamin Lépine, J. A. C. St. Amour, Thomas Quintal.

Les six candidats qui obtiendront le plus de votes seront déclarés élus à l'assemblée de l'association qui sera tenue en janvier 1899.

Les candidats pour le bureau des aviseurs sont MM. Vital Raby, H. A. Ekers, Thomas Kinsella, E. L. Ethier, M. E. Davis, James Clifford, Clément Robillard, Arcade Dépatie, Amédee Bouchard, N.P., Joseph Tassé.

Le bureau des aviseurs se compose de sept membres.

Les messieurs suivants ont été élus membres de l'association : Charles Lebeau, Edmond Beaudry, Arthur Demers, Charles Charbonneau, Robert Wiseman, Daniel W. Allen, Napoléon Lalonde, William Ryan, J. B. Arcand, L. S. Monast, Amédee Parent, Téléphore Renaud, F. Berthiaume, P. Z. Millette, Michael Kenny, E. Delcourt, Téléphore Brisson, G. A. Cataford, J. W. Cartier, Isidore B. Durocher, Hilaire Monpetit, Louis Leboeuf, Ulric Leclair, T. H. Vanwalton, Robert Millar.

* * *

Le rôle du sucre dans l'alimentation a fait, dans ces dernières années, l'objet de curieuses recherches.

Pendant les manœuvres, l'année dernière, un médecin-major, M. le docteur Leitenstorfer, s'est livré à des essais tendant à faire entrer le sucre à titre de complément dans l'alimentation des troupes. Dans

H. LAPORTE, J. B. A. MARTIN,
J. O. BOUCHER,

Maison fondée 1870

L. A. DELORME, J. ETHIER,
J. A. MARTIN.

LAPORTE, MARTIN & CIE

...EPICIERS EN GROS...

72 À 78, RUE ST-PIERRE, MONTREAL

—SEULS REPRÉSENTANTS AU CANADA, DE—

PHILIPPE RICHARD, COGNAC, FRANCE.

Vve AMIOT, SAUMUR, FRANCE.

MITCHELL & CO., BELFAST ET GLASGOW.

Thé Japon "PRINCESSE LOUISE"

Thé Japon "VICTORIA"

une compagnie de chacun des trois bataillons d'un régiment, dix hommes de constitution faible et sans ressources furent choisis pour recevoir une ration de sucre quotidienne variant entre sept et douze carrés de sucre sciés; dix hommes servirent de témoins pour contrôler les résultats obtenus.

Voici les résultats constatés :

Le poids des soldats ayant reçu du sucre avait augmenté dans une proportion plus sorte que celui des hommes témoins; l'absorption du sucre réprime la sensation de la faim et pendant la marche, cette sensation est rapidement calmée. Les hommes nourris de sucre avaient moins à souffrir de la soif que les autres et, pendant la marche, il suffisait de prendre quelques petits morceaux de sucre pour apaiser la soif pendant un laps de temps assez long.

Après avoir absorbé du sucre, les soldats se sentaient plus vigoureux et pouvaient opposer une plus grande résistance à la fatigue. On remarqua que l'absorption du sucre était très efficace pour combattre l'épuisement et les congestions occasionnées par la chaleur pendant la marche.

M. le Dr Leitenstorfer, prétend

que le sucre devrait être donné pour augmenter la valeur nutritive de l'ordinaire du soldat, qu'il devrait faire partie de la provision de réserve que porte chaque soldat et enfin, qu'il devrait être employé d'une manière temporaire comme fortifiant et tonique pendant les marches.

**

Faisons profiter nos pêcheurs de l'expérience des autres.

Les pêcheurs hollandais ont l'habitude de tuer le poisson dès sa sortie de l'eau, en lui faisant une incision sous le ventre; c'est là une pratique qui n'a pas seulement pour but et pour résultat d'éviter à l'animal des souffrances inutiles, mais qui lui conserve sa qualité. Chez le poisson qui meurt lentement, les chairs s'amollissent et la décomposition a une tendance à venir plus vite.

**

M. E. P. Bender, de retour d'Angleterre, annonce qu'il n'attend que l'acceptation de son offre par le gouvernement provincial pour réaliser sa gigantesque entreprise pour laquelle il s'est assuré le concours des capitalistes anglais au montant d'un million. Il s'agit, comme on sait, de l'établissement à St. Joseph

de Lévis ou dans les environs de Québec, de grands abattoirs et entrepôts frigorifiques qui auraient pour effet de donner un essor considérable à notre commerce d'exportation de viande abattue, de poisson frais, de beurre, d'œufs et de fromage.

Ce que l'on demande au gouvernement provincial, c'est une garantie d'intérêt qui, d'après le promoteur, du moins, ne fait encourir aucun risque au gouvernement.

La proposition est à l'étude à Québec.

**

Les Etats Unis se trouvent être de beaucoup les plus forts consommateurs de café du monde: la majeure partie de leur approvisionnement est de source américaine. Cette dernière considération est loin d'être sans valeur, étant donné que la prospérité du commerce des cafés influe directement sur la prospérité générale des pays producteurs où les Etats-Unis comptent se créer des débouchés importants pour leurs articles manufacturés.

En Europe, la consommation du café s'est développée d'une façon normale.

On a calculé qu'il faut une once de café torréfié pour une tasse. Une

☼ BOVRIL ☼

Est mis en Bouteilles de 1, 2, 4, 8 et 16 onces

Ne s'abime pas, à la longue

DONNE UN BON PROFIT

N'arrive au consommateur que par l'intermédiaire du détailler . . .

Ecrivez pour les listes de prix et cotations . . .

BOVRIL, LIMITED.

30 Farringdon St., Londres, Angleterre.

25, 27 Rue St-Pierre, Montréal, Canada

En vente partout.

LE...

**CACAO ET LE
CHOCOLAT DE**

FRY

250 Médailles d'Or et Diplomes.

D. MASSON & Cie Agents, Montréal

GRAINS

Nous faisons un grand commerce d'exportation : faites-nous vos offres. :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::

MICHAUD FRERES & CIE

CHAMBRE 202.
BOARD OF TRADE

38, rue St-Sacrement, Montréal

personne prenant chaque jour une tasse de café aurait donc consommé à la fin de l'année un peu plus de 22½ livres de café torréfié. En y ajoutant 10 pour 100 pour la perte résultant de la torréfaction, on arrive à 25 livres. Si maintenant on évalue à 300 millions d'habitants le chiffre de la population de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Belgique, de la Suède et de la Norvège et des Etats-Unis, on constate, en admettant que le quart seulement de cette population boive du café à raison d'une tasse par jour, que la consommation annuelle s'élèverait à un milliard 8 5,000,000 de livres, tandis qu'elle n'a été estimée en 1897, qu'à un milliard 584,000,00 de livres.

**

La nomination de M. J. Hutton Balfour, surintendant des agences de la compagnie d'assurance Standard Life, en qualité de secrétaire de cette compagnie est la récompense de longs et loyaux services. Elle a été très favorablement accueillie dans les cercles commerciaux. M. Balfour s'occupera spécialement de l'administration intérieure et de la direction des agences, le Président

M. W. M. Ramsay, Gérant pour le Canada s'occupera de la surveillance générale des opérations de la Compagnie et de toutes les questions de placements.

**

La photographie nous ménage bien des surprises; après le cinématographe Lumière, on nous annonce maintenant la découverte de la photographie tissée, presque instantanément.

Le *Daily Chronicle* signale une invention de M. Szezepanik qui paraît des plus extraordinaires; comme elle ne doit être divulguée qu'en 1900, les explications données sont volontairement quelque peu obscures.

En 40 minutes, on tisserait publiquement sous les yeux du visiteur, son propre portrait en un foulard de soie.

On comprend que pour obtenir un tel résultat, il ne faille aucunement songer à se servir des anciens procédés de fabrication; le moyen employé procéderait de la photographie qui servirait à faire la mise en carte, le cliché pouvant être une pellicule perforée dont les points joueraient le rôle du quadrillage du dessin de fabrique. Cette pellicule

pourrait encore être durcie pour être rendue plus résistante. On peut supposer qu'ensuite elle se déroulerait sur un rouleau sur lequel seraient fixées des touches qui actionneraient un système de tambour ou de raquette qui ferait mouvoir les fils.

Quoi qu'il en soit, le point capital de l'invention doit consister dans une rapide mise en carte du portrait obtenu, et tout fait croire que la réussite dépend uniquement de l'irréprochable moyen par lequel le cliché photographique deviendra le dessin de mise en carte.

**

La Compagnie du Pacifique a décidé de construire des hauts fourneaux dans le district de Boundary Creek, Colombie Anglaise, à la suite de la visite récente du surintendant White dans cette région. On commencera la construction au printemps, de façon à ce que les travaux soient terminés à l'automne. L'industrie minière va y trouver son compte comme la Compagnie, qui estime le coût de cette entreprise à plus de \$60,000.

**

Nos manufacturiers canadiens de chaussures pourraient tenter un

G. R. RENNIFREW & CO.,

QUEBEC et TORONTO

Les plus Grands Manufacturiers de Fourrures Choies au Canada.

Pardessus pour Hommes en Drap, doublés en Seal, Martre, Mouton de Perse. Rat Musqué.

Mocassins Indiens et Raquettes en Gros

Demandez notre Catalogue de Patrons.

Et nos prix-courants de Fourrures.

LA SAISON DU PATINAGE

Donne généralement un bon revenu aux marchands
qui ont un stock bien assorti de **PATINS**

ON TROUVERA UN
CHOIX VARIE DE

PATINS

EN TOUS GENRES,
A TOUS LES PRIX.

CHEZ

L. H. HEBERT

297 et 299 Rue St-Paul et 21 Rue St-Jean-Baptiste
MONTREAL.

essai d'exportation de chaussures en Allemagne. On dit, en effet, que l'importation des chaussures américaines en Allemagne, augmente rapidement. En 1880, la valeur de ces chaussures importées en Allemagne était de \$1,666.00; en 1890, elle était de \$9,045.00; en 1895, elle s'élevait à \$39,508.00, et pendant les cinq premiers mois de cette année ce total s'enflait singulièrement jusqu'à \$595,000.00, ce qui fait prévoir pour 1898 un excédent de \$100,000.00 sur 1896.

Il y a vingt ans, la chaussure américaine était inconnue en Allemagne.

La demande dans ce pays, n'est pas due aux efforts des fabricants américains, mais surtout à l'influence de quelques-uns des consuls américains et des Américains résidant dans ce pays.

Lorsque la question des conserves vient sur le tapis, on se demande souvent si la chair de poisson est plus ou moins nourrissante que la viande. M. Balland, un savant français, vient d'étudier d'assez près cette question. Bien entendu, il faut distinguer entre les différents

poissons, car il y en a qui contiennent une quantité considérable d'eau, jusqu'à 85 p. 100, et d'autres, au contraire, sont extrêmement riches en graisse, comme l'aloise, l'anguille, le maquereau et le saumon. Mais les poissons les moins gras, et qui sont aussi les plus faciles à digérer, comme le brochet, la limande, le merlan, la morue, la raie, la sole, sont extrêmement azotés; ils contiennent plus de cette précieuse substance que les viandes de boucherie.

Notre excellent confrère de Boston, le *New England Grocer* qui a entrepris de secouer l'apathie de la corporation des épiciers de Boston, comme LE PRIX COURANT a entrepris de le faire pour celle de Montréal, reproduit—en français et en anglais—dans son dernier numéro, l'appel que nous avons adressé à nos amis de l'épicerie, appel qui n'était, du reste, que l'écho des sentiments exprimés par le *N. E. G.*

Nous avons la satisfaction de constater que cet appel commence à porter ses fruits et nous souhaitons à notre courtois confrère de Boston que le succès couronne ses efforts.

Les pâtes alimentaires sont-elles nutritives? M. Balland a étudié, au point de vue de l'alimentation, les pâtes alimentaires, qu'on appelle encore souvent pâtes d'Italie (leur patrie d'origine), bien qu'on les fabrique couramment dans tous les pays. Il a voulu chercher quelles sont les meilleures, les plus nutritives, et il est arrivé à donner le premier rang au vermicelle; viennent ensuite les petites pâtes en forme de lettres, de croix, etc., puis le macaroni, les nouilles, et enfin, en dernier, le tapioca.

M. F. B. Steven qui a été pendant plusieurs années, agent général de la Cie d'Assurance sur la vie l'*Equitable*, vient d'être nommé gérant du département français de la Montreal Life Assurance Co, avec quartiers généraux à Montréal, pour les provinces d'Ontario et de Québec.

Le gouvernement fédéral vient d'accorder à MM. Connolly Frères, un plantureux contrat pour la construction d'un quai à eau profonde à St-Jean, N.B., en rapport avec le service de l'Intercolonial.

Capacité des moulins représentés: au delà de 3,000 barils par jour

FARINES

JOHN WILKINS

AGENT DES MEUNERIES

No 44, RUE ST-JEAN, - MONTREAL



PARK, BLACKWELL & CO., Ltd.,

MARCHANDS DE PROVISIONS EN GROS,

Empaqueurs de Lard et de Viandes de Bœuf. Toronto, Ont.

Faites l'essai d'un baril échantillon de nos JAMBONS FUMES et DOUX ainsi que notre BACON pour le déjeuner.
Ce qu'il y a de plus délicieux et appétissant

CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Sees,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL



Exigez les célèbres

Tabacs en Poudre Frechette

Vendus garantis
par les manufacturiers

MILLER & LOCKWELL

Québec.

SPÉCIALITÉ

Tabacs en Poudre: Rose et Fève.
No X Rose Extra, No 1 Rose,
No 2 Naturel, No F 2 Naturel
et Fève, Merise.
Tabac en feuilles. Cigares, Ciga-
rettes.

ECHANTILLONS ENVOYÉS GRATUITEMENT

SUR DEMANDE.

EN ENVOYANT VOTRE COMMANDE, S. V. P. MENTIONNEZ CE JOURNAL

Il s'agit de quelque chose comme
\$300,000.

**

Voici les chaussures recomman-
dées comme étant fashionables pour
hommes chez nos voisins.

Pour la rue et les affaires: veau
français et cuir émaillé français.

Pour les différents sports exté-
rieurs: cuir de russie brun.

Pour la chasse, la pêche, etc.,
cuir grainé anglais ou veau cyclone
en huile.

Pour s'habiller: rien que du cuir
verni.

**

La Banque de la Nouvelle Ecosse
(Bank of Nova Scotia) a décidé
d'ouvrir une succursale à Boston
vers le 1er février prochain. M.
McLeod le gérant général s'est ren-
du à Boston dans le but de prendre
les arrangements nécessaires.

**

Un dividende de 2½ p. c. sur son
capital payé a été déclaré par la
Banque de St-Jean pour le semestre
courant et sera payable à son bu-
reau à St Jean à partir du 5 janvier
prochain. L'assemblée des action-
naires aura lieu le 12 janvier.

La Canadian American Glass Co.
de Detroit, Mich. se propose d'éta-
blir une grande manufacture à
Kingsville, Ont.

**

Une succursale de la "Band of
Toronto" a été ouverte le 1er dé-
cembre à Rossland, C. A., sous la
direction de M. A. B. Baker.

**

Une tentative de vol a été com-
mise à la "Bank of British North
America" à Vancouver. Heureu-
sement, l'alarme donnée par un em-
ployé a mis les voleurs en fuite au
moment où ils venaient de pénétrer
dans le bureau de la banque.

**

Après les heures d'affaires, un peu
de récréation ne nuit pas à la santé,
au contraire. C'est pourquoi nous
croyons pouvoir signaler à nos lec-
teurs, l'inauguration du patinoir de
notre Association Athlétique Cana-
dienne française "Le Montagnard"
à l'angle des rues Duluth & St-
Hubert. L'édifice est très spacieux
et l'aménagement intérieur des plus
parfait. La salle des dames est très
confortable; de leur côté, MM. les

patineurs n'ont rien à désirer. La
presse et quelques invités ont eu
l'honneur d'une invitation à une
sorte d'inauguration avant la lettre
du patinoir. La réception a été des
plus cordiale et des plus animée.
M. Robert, président de l'associa-
tion a fait largement et aimable-
ment les honneurs de cette nouvelle
institution à ses invités de lundi
soir. La fanfare de M. Edmond
Hardy a exécuté avec sa maestria
ordinaire un entraînant programme.

**

Deux associations de marchands
en gros ont eu leur assemblée an-
nuelle mercredi.

Celle des épiciers en gros a eu lieu
le matin. Ont été élus: Président,
M. H. Laporte; vice-président, M.
S. J. Carter; trésorier, M. Albert
Hébert. Directeurs, MM. D. L.
Lockerby, L. E. Geoffrion, J. E.
Quintal.

M. Laporte est le candidat de
l'association au Board of Trade pour
l'année prochaine.

Dans l'après-midi les marchands
de gros de marchandises sèches ont
élu pour l'année prochaine: Prési-
dent, M. Alp. Racine; vice-prési-
dent, M. James Rodgers; trésorier,

BOUCHER & ROFFEY, MARCHANDS-TAILLEURS.

No 110 rue St-Pierre, Montréal.

ELLES DONNENT SATISFACTION

LES

ALLUMETTES

NEW DOMINION ET PHOENIX

Se vendent bien, elles donnent un bon profit au détailleur,
et donnent satisfaction aux clients les plus exigeants.....

Les Avez-vous en Stock?

FABRIQUEES PAR HARDY & DUBORD, MASTAI, P. Q.

AVIS

Chaque semaine nous aurons une

Offre Speciale

Cuirs Bruts, Qualité de Choix.

Cuir à Lanière, 50c par lb. Valant réellement 75c par lb.**THE BALATA & GUTTA PERCHA BELTING CO.**

18, RUE ST-ALEXIS, MONTREAL.

M. G. Summer. Directeurs : MM. D. A. Small, Frank May, Thomas Brophy, R. N. Smith. M. R. W. McDougall sera le candidat de l'association au Board of Trade pour l'année prochaine.

Voici, pour terminer, une méthode de conservation des pommes qui, à première vue, ne semble pas devoir donner de brillants résultats. Ce procédé appliqué aux jambons aurait sans doute plus de succès. Nous le donnons quand même, quand ce ne serait qu'à titre de curiosité. Le voici :

“Pour conserver les pommes tout l'hiver et même une partie de l'été, il faut choisir d'abord toutes les pommes qui sont parfaitement saines, les porter dans une chambre et les déposer sur des claies d'osier s'il est possible, en ayant soin que les fruits ne se touchent pas. Aussitôt après, fermer parfaitement les portes et les fenêtres, et allumer du feu avec du bois de sarmant, de manière à obtenir beaucoup de fumée et que cette fumée remplisse la pièce. Pendant quatre ou cinq jours, renouveler cet enfumage.

Prendre ensuite les fruits un à un et les mettre dans une caisse avec de la menue paille de froment, toujours en ayant soin qu'ils ne se touchent pas.

Faire une couche sur la première, et ainsi de suite jusqu'à ce que la caisse soit pleine et couverte d'un lit de même paille. Il ne reste plus qu'à fermer, et, lorsqu'on ouvrira la caisse, comme le disent les Normands, “pour dire qu'il n'y aura pas de pommes, il y aura des pommes !”

LES MAGASINS A DEPARTEMENTS

Les magasins à départements ont trouvé un défenseur auprès du comité de revision de la charte municipale. Nous donnons ci-dessous le plaidoyer présenté par M. Wm Darlington en faveur des grands bazars. Nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire les motifs invoqués par la défense pour éviter le paiement des taxes spéciales à appliquer aux magasins à départements.

Nous nous proposons de reprendre un à un tous les arguments invoqués par M. Wm Darlington et d'en démontrer la fausseté.

Dans ce but, nous commencerons, dès le prochain numéro, une série d'articles qui mettront sous son vrai jour, la situation que créerait au commerce de détail la tolérance sans

frein dont ont joui jusqu'à maintenant les magasins à départements.

Voici donc, aujourd'hui, le beau côté de la question présenté par M. Wm Darlington :

1o Les magasins à départements sont une conséquence inévitable de l'évolution du système industriel.

2o Il est prouvé qu'ils sont une aubaine pour la classe ouvrière, à qui ils épargnent beaucoup de temps et d'argent, en ayant dans la même bâtisse, une si grande variété de marchandises qu'ils offrent à des prix beaucoup plus bas que dans les magasins ordinaires.

3o Ils ont donné un exemple à toute la ville, en fermant de bonne heure, permettant ainsi à leurs employés d'avoir un peu de loisir et de se récréer au sein de leur famille.

4o C'est dans les magasins à départements, que l'on paie aux commis de nouveautés les salaires les plus élevés.

5o Il est impossible de définir ce qui constitue un département distinct, suffisant pour rapporter bénéfice à la cité, sans nuire aux petits marchands. C'est-à-dire que si l'on accorde aux petits magasins les mêmes privilèges dont ils ont joui jusqu'ici, on peut réduire en deux sections les magasins à départements : nouveautés et épiceries. Il y a en effet aux deux extrémités de la ville, nombre de petits magasins qui tiennent une telle variété d'effets divers, qu'il est facile de prouver qu'ils ont tout ce qui est vendu dans les magasins à dé-

**SLEIGHS**

POUR TOUS ;
POUR LES COURSES,
POUR LE COMMERCE,
POUR LES FAMILLES.

Des centaines de Sleighs.
Gros et Détail.

ROBES, HARNAIS, COUVERTES.

Bonnes Marchandises et bas prix.

R. J. LATIMER & Cie

144 & 146, RUE MCGILL

Jos. Amyot & Frere

— IMPORTATEURS DE —

Marchandises Françaises, Anglaises,
Allemandes, Japonaises et
Américaines....

Les dernières nouveautés dans les modes.

45 rue Dalhousie et 20 rue Union

QUEBEC

EN GROS SEULEMENT.

E. GIRARDOT & CO.

VITICULTEURS E MANUFACTURIERS DE VINS CANADIENS

VIGNOBLE CONCORDIA, SANDWICH, CO. ESSEX, Ont.

Nos célèbres Clarets et Sauternes sont en usage dans tout le Dominion, et donnent la plus grande satisfaction. Vin de messe une spécialité. Pour prix et renseignements, s'adresser à

E. GIRARDOT & CO., SANDWICH, Ont

UNE CHANCE RAISIN DE VALENCE

Deux petits lots de la récolte 1898, de qualité bien vendable.

1438 boîtes "JOSE BARBER,"

Marquées ni "FINE OFF STALK," ni "OFF STALK," $3\frac{1}{4}$ la livre, ou 91c. la boîte.

451 boîtes "BAUTISTA SALVA & HIJOS,"

"FOUR CROWN LAYERS," $4\frac{1}{2}$ la livre.

Conditions : Net 30 jours ou 1% 10 jours, Montréal.

Ordonnez quelques boîtes à titre d'échantillons.

HUDON, HEBERT & CIE MONTREAL

Negociants en Gros d'Epicerie, Vins et Liqueurs.

Pas d'immitation possible

DU...

BYRRH

Le BYRRH est une boisson dont les vertus apéritives n'ont plus besoin d'être signalées.

Faite avec des VINS VIEUX exceptionnellement généreux, mis en macération au contact de substances amères judicieusement choisies, elle contient tous les principes de ces dernières sans sans avoir sur l'estomac l'action corrosive de l'alcool, qui fait la base de la plupart des spécialités dites apéritives et que l'hygiène a condamné depuis longtemps.

Le BYRRH se prend avant les repas et le matin à jeun, à la dose d'un verre à Bordeaux.

Caisse de 12 bouteilles d'un litre, \$11 :: Caisse de 24 bouteilles d'un demi-litre \$12

SEULS AGENTS POUR LE CANADA :

HUDON, HEBERT & CIE, Montreal.

Nos Sacs "Gladstone"

Se recommandent au commerce par la modicité de leur prix et leur bonne fabrication.

Escompte libéral au commerce.

Dimensions	Prix	Dimensions	Prix	Dimensions	Prix
14 pouces	40cts.	18 pouces	50cts.	22 pouces	60cts.
16 "	45cts.	20 "	55cts.	24 "	65cts.

Nos Valises "Télescope"

L'article pour les voyageurs. Elles sont couvertes en toile (duck), avec coins en cuir, 2 et 3 courroies, poignée solide. Des rivets spéciaux à large tête en assurent la solidité

Escompte libéral au commerce.

Dimensions	Prix	Dimensions	Prix	Dimensions	Prix
14 pouces	30cts.	18 pouces	60cts.	22 pouces	\$0.90
16 "	45cts.	20 "	75cts.	25 "	1 05

HECTOR LAMONTAGNE & C^{IE}

304-306, rue St-Paul, Montréal.

partements, et cela sous le nom de nouveautés ou d'épicerie.

Il y a des petits magasins de marchandises sèches qui vendent aussi des chapeaux, des bonnets de fourrure, des habillements d'hommes et d'enfants, des chaussures, des effets en caoutchouc des bijoux et beaucoup d'autres choses qui ne peuvent être classées sous le nom de nouveautés. Il y a aussi des épicerie qui vendent de la quincaillerie, de la vaisselle, de la viande fraîche, des articles de fantaisie et autres qui n'ont aucun rapport avec l'épicerie. Ces articles sont tenus pour obliger la pratique qui achète à crédit, souvent au mois, et c'est un avantage pour l'acheteur à qui l'épicier a confiance. Maintenant, si l'on fait une délimitation rigoureuse et que les différentes branches sont subdivisées en départements, il faut qu'en justice on fasse la même chose pour tous, pour les petits magasins comme pour les autres. Il arrivera alors que les propriétaires de ces petits établissements seront obligés de fermer, ce qui donnera aux grands capitalistes encore plus de chance d'écraser ceux qui sont plus faibles.

On a dit souvent que les magasins à département vendent des marchandises au-dessous du prix coûtant afin d'attirer la clientèle. Mais y a-t-il une loi qui peut empêcher une personne de sacrifier ce qu'il lui plaît; d'autant plus que la chose se fait aussi dans d'autres établissements que les magasins à départements, et cela dans le même but d'augmenter les pratiques et d'étendre le commerce. Il ne faut pas oublier non plus que nous sommes dans un siècle de

compétition, et il n'est pas plus illégitime ou frauduleux, pour un magasin à départements, de vendre au-dessous du prix coûtant que cela ne l'est à un magasin ordinaire, tous deux ayant le même objet en vue.

Je comprends que le comité dans tout cela, a en vue la taxe nouvelle devant mettre fin à une perte de revenu, mais on ne réussira qu'à enlever le trafic aux petits magasins au bénéfice des grands. Il s'en suivra une dépréciation de la propriété immobilière dans tous les petits magasins, sans que la ville puisse d'autre part, se dédommager suffisamment de cette perte de revenu. Cela est facile à prouver. Il suffit d'examiner la valeur des propriétés avant et après qu'il y eut des magasins à départements, sur les dites propriétés.

La propriété où se trouve la maison Morgan, était estimée, avant qu'un grand établissement fut construit à \$35,000.

A présent, elle est évaluée à \$300,000. La propriété entre la Côte du Beaver Hall et la rue Lamontagne a triplé de valeur, depuis 7 ans. Le "Queen's Block," par exemple, a été vendu par la succession Allan pour \$137,000. Il est actuellement estimé à \$300,000. La place Wiley, près de la maison John Murphy et Cie, a été offerte à M. Morgan en 1885 pour \$1.75 le pied. Elle vaut maintenant \$10 le pied. La Banque de Montréal a constaté que l'établissement Morgan seul motivait l'établissement d'une succursale de ce côté-là. M. Boas, un grand propriétaire, a admis que l'établissement Morgan, proche de sa propriété, avait doublé la valeur de celle-ci. A

l'endroit où est actuellement la maison Hamilton se trouvait autrefois une église. Le coin opposé s'évaluait autrefois à \$300, par année, maintenant il donne au delà de \$2,000 par année de taxes.

Les autres magasins, tels que les librairies, etc., sont en parfaite sympathie avec les grands magasins à départements, qui sont un ornement pour la ville. Imaginez ce que ce serait, si la maison Carsley fermait ses portes demain, par exemple. Cela créerait le désastre, et une panique, à raison de la dépréciation de la valeur de la propriété environnante qui en serait la conséquence.

Les chiffres que je viens de citer parlent par eux-mêmes, d'ailleurs, et ils n'ont pas besoin d'être commentés. Il est connu que la valeur de la propriété aux alentours des magasins à départements a augmenté de 300 p. c. Leur présence a donc été tout à l'avantage de la cité, loin d'être une perte pour elle. Il est évident alors que le projet de législation qui a pour but d'imposer de nouvelles taxes aux magasins à départements n'est pas justifiable. Il n'est approuvé, d'ailleurs, que par un petit nombre de marchands qui le poussent à l'avant, parce qu'ils y voient leur avantage.

Il est vrai que quelques petits magasins sont absorbés par les grands, mais ce n'est que le résultat du progrès qui s'est fait, en tout ce qui appartient au commerce et à l'industrie.

Par exemple, le cordonnier a été supplanté par le manufacturier de chaussures, et aujourd'hui on ne se sert du

Pour le Commerce de Noël...

Les Epiciers et les Confiseurs devraient se procurer :

- Nos délicieuses barres de Chocolat à la Crème.
- Notre Gingembre au Chocolat,
- Nos "Wafers" au Chocolat,
- Nos Tablettes de Chocolat,
- Notre Gingembre Crystallisé, etc.

THE COWAN CO. Ltd., Toronto,
Manufacturiers de Cacao et de Chocolats.

Le "Walla Galla" (Enregistré)

ou Thé de la Croix Rouge,

Vendu en paquets, à 40 cts, 50 cts et 60 cts par livre.

CLUBHOUSE (Enregistre)

Vendu en Canistres de 2 livres et en boîtes de fer-blanc de 50 et 100 livres. Ce sont les thés les plus choisis qu'il y ait au Canada. Tous les épiciers trouveront leur profit à les vendre.

Empaquetés et mélangés par
The Cowan, Ramsay Co. Ltd., Toronto

cordonnier que pour les accommodages. Le petit machiniste ne peut plus maintenant faire des engins avec profit, parce que le grand capitaliste est capable d'employer des machines améliorées pour la confection des engins. Le tailleur ne fait pas 10 p. c. des habits qui sont portés, et cela à cause du grand manufacturier.

Le cultivateur ne peut pas élever des chevaux avec profit, à cause des chars électriques qui rendent les chevaux inutiles; mais qui aimerait aujourd'hui à se remettre à la merci des petits capitalistes et revenir en arrière vers l'ancien état de choses qui existait il y a 10 ou 20 ans? Qui voudrait renoncer aux accommodations, aux facilités que nous avons. Il est notoire que les magasins à départements ont été un succès pour leurs propriétaires et qu'ils ont répondu aux besoins et aux désirs du public. S'ils peuvent vendre meilleur marché, c'est parce qu'ils achètent comptant et en grande quantité, et tout l'avantage en retourne au public, en général. Les taxes seraient taxer l'industrie et l'esprit d'initiative. Il ne faut pas perdre de vue, non plus qu'ils emploient nombre de travailleurs faisant ainsi bénéficier le producteur et le consommateur. D'ailleurs, chacun sait que plusieurs établissements industriels solides et payant de lourdes taxes ont été chassés de Montréal et se sont placés ailleurs pour éviter ces lourdes charges. Il ne serait pas alors patriotique de grever de nombreux impôts, les industries et le commerce qui sont déjà surtaxés.

Pour soutirer le revenu nécessaire à la bonne administration de la ville, il n'y a, selon moi, qu'un seul moyen équitable à prendre, c'est de taxer les ter-

rains vagues qui ont augmenté et augmentent encore en valeur, grâce à l'esprit d'entreprise des hommes d'affaires qui y élèvent des usines, manufactures, etc.

Société d'Industrie Laitière

Clôture du Congrès

La seconde journée du Congrès de la Société d'Industrie Laitière à Valleyfield avait attiré beaucoup de monde. La discussion a été bien intéressante.

L'Honorable M. Fisher recommanda aux fromagers présents d'apporter les plus grands soins à la fabrication du fromage. " Nous avons maintenant dit-il, l'avantage de voir nos produits commander de hauts prix sur le marché anglais; ce marché une fois obtenu définitivement, sera une source de grande prospérité pour le pays.

Un autre point qui mérite aussi d'être sérieusement étudié, c'est le transport des marchandises dans des compartiments réfrigérateurs.

L'hon. M. Fisher dit qu'il est en communication, à ce sujet, avec les différentes compagnies de chemins de fer et vapeurs océaniques, pour le transport des fruits aussi bien que pour celui du beurre et du fromage.

Le transport des marchandises dans des compartiments frigorifiques est nécessaire.

Voici le résultat de l'élection des officiers pour l'année prochaine :

Président Honoraire, M. Macdonald; président, M. J. A. Vaillancourt, Montréal; vice-président, M. J. O. Chapais, St-Denis; secrétaire-trésorier, M. Emi-

le Castel, St-Hyacinthe. Les directeurs locaux par districts, furent réélus, à l'exception de M. J. O. Chapais de Kamouraska, qui est remplacé par M. F. Gagnon.

A Montmagny, M. l'abbé Côté remplace M. E. O. Barnard, décédé.

M. G. Henry, fut le premier orateur de l'après-midi. Il parla "des moyens de remédier aux mauvaises conditions dans lesquelles fonctionnent certaines fromageries"

L'orateur fut attentivement écouté.

M. A. Gigault, assistant commissaire de l'agriculture, à Québec, parla ensuite. Il traita surtout du fromage et des moyens de le faire aussi bon que possible pour l'exportation.

L'orateur démontra aussi l'immense l'avantage que les cultivateurs retireraient en ayant des troupeaux d'excellentes vaches laitières.

INDUSTRIE DU LARD FUMÉ

M. Gigault parla aussi longuement de cette importante industrie, qui la veille, avait été traitée d'une manière aussi habile par M. McPherson.

M. O. E. Dallaire traita des différentes questions intéressant les agriculteurs. Il fit part des difficultés éprouvées dans la formation des syndicats fromagers et du trouble qu'il faut se donner pour les maintenir une fois qu'ils sont en opération. M. Dallaire parla aussi de l'ensilage, etc.

M. G. A. L. McMurray, de la Ferme Expérimentale d'Ottawa, parla ensuite de cette institution et des enseignements qu'elle est appelée à donner aux agriculteurs. Il donna une description détaillée de la ferme et des différentes sortes de légumes qui y croissent, des

Vos Efforts.

L'importance véritable de vos profits dépend de l'effort que vous avez à faire pour vendre vos marchandises. Il n'y a pas d'effort à faire pour vendre les Carrés à Soupe de Lazenby—et lorsque vous en vendez une fois, vous préparez le terrain pour d'autres ventes dans l'avenir.

Riches, forts, nutritifs, faciles à préparer, ils économisent le temps.

Les Carrés à Soupe de Lazenby.

A. P. Tippet & Co.,
Agents, Montréal.

Marinades



Jamais un client n'abandonne un magasin parce que les Pickles et les Produits Alimentaires de Heinz ne lui auraient pas donné satisfaction.

QUELQUES-UNES DE NOS SPÉCIALITÉS :

Marinades Sucrées. Baked Beans,
India Relish. sauce aux Tomates.
Chutney aux Tomates. Ketchup aux Tomates.

EN VENTE PAR

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The GENUINE
always bear this
Keystone trade-mark.



animaux, etc. Chaque année un rapport complet des résultats obtenus est publié pour que chaque intéressé en retire un certain bénéfice.

Ce rapport est expédié gratuitement sur demande. Tout le monde devrait s'en procurer un exemplaire et l'étudier.

SEANCE DU SOIR

L'assistance était moins nombreuse à cette dernière séance, les travaux du Congrès étant, pour ainsi dire finis et les délégués venus de loin, étant partis. Cependant il y eut plusieurs discours. On y fit aussi l'élection des membres du bureau de direction du comité exécutif pour l'année prochaine. Ce comité se compose de MM. J. A. Vaillancourt, J. O. Chapais, J. de L. Taché, Chas. Milot, J. H. Scott, L. Brodeur, O. H. Parmelee, N. Garneau.

M. le Dr Grignon fit une conférence très intéressante.

Après quelques autres discours, la convention fut déclarée close. Tous les délégués se sont montrés enchantés du choix que l'on avait fait de Valleyfield, comme siège de la convention. L'année prochaine les délégués se réuniront à St-Jérôme, comté de Terrebonne.

Feu M. Théodore Viau

Mercredi matin ont eu lieu en grande pompe, à l'Eglise Notre-Dame toute tendue de deuil les funérailles d'un notable commerçant de notre ville, M. Théodore Viau, fondateur de la maison Viau & Frère, fabricants de biscuits.

Les porteurs des coins du poêle étaient : Son Honneur, le maire Préfontaine, Son Honneur, le juge Aldéric

Ouimet, l'hon. M. Alphonse Desjardins, l'hon. M. Tail'on, l'hon. L. J. Forget, M. Charles Hébert, le notaire Coutlée et MM J. Dupuis, marchand de Québec.

Le deuil était conduit par les trois fils du défunt, son frère et ses beaux-frères.

Dans le cortège, le commerce, l'industrie, la finance et les professions libérales, de même que la classe ouvrière, comptaient de nombreux représentants.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Troie, curé de Notre-Dame. M. le chanoine Vaillancourt, de l'archevêché a chanté le service, ayant comme diacre M. Wilfrid Hébert, P. S. S., et comme sous-diacre, le Rév. Père Adam, S. J.

L'Absoute a été chantée par Mgr Bruchési.

Un grand nombre de prêtres assistaient au chœur.

Après la cérémonie religieuse à laquelle le chœur de Notre-Dame a prêté son concours, le cortège s'est rendu au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC

Mardi, après-midi, a eu lieu l'assemblée générale annuelle de la chambre de Québec. Nous reproduisons ci-dessous le rapport du conseil, en ses points principaux :

Le Grand Nord.—Le conseil s'est occupé avec beaucoup de sollicitude du chemin du Grand Nord, le prolongement du chemin de fer de Québec et Parry Sound. Le printemps dernier, il

écrivait au conseil de ville pour lui exprimer ses regrets de ce que la ville n'était pas encore venue au secours de l'entreprise, et pour lui proposer une conférence entre le conseil de ville, les directeurs de la compagnie du Grand Nord et le conseil de la chambre. Cette conférence n'a pas eu lieu. Mais, plus tard, le conseil a eu la satisfaction de voir que la corporation de Québec s'était en fin décidée à octroyer à la compagnie la subvention qu'elle demandait.

Tout dernièrement, votre président a adressé une lettre à sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, et une autre à l'hon. M. Marchand, premier ministre de la province de Québec, pour les informer que les travaux du Grand Nord étaient arrêtés. Le fait que la section de cette voie ferrée qui se trouve dans Ontario est achevée prêche un caractère d'exceptionnelle importance à l'arrêt qui est survenu dans les travaux. Il ne reste plus du chemin de fer du Grand Nord que 88 milles à construire pour compléter, entre Parry Sound et Québec, une voie ininterrompue de 550 milles dont le terminus naturel serait les docks du gouvernement à Québec. Pour cette raison, entre autres, nous avons demandé aux deux gouvernements de s'enquérir de la cause de la suspension de travaux que nous leur signalons et nous exprimons l'espoir qu'ils prendront les moyens nécessaires pour assurer l'achèvement dans un avenir très prochain, de ce chemin important, avant que le trafic de l'ouest soit irrémédiablement détourné de la voie du St-Laurent.

Taux de fret de l'Intercolonial.—Les marchands de Québec et du district doivent se rappeler les ennuis et les

Reglisse..



La Réglisse Y & S, 4, 6, 8, 12 ou 16 batons à la livre, emballée dans des feuilles de laurier, 25, 50 et 125 lbs net à la caisse. Il n'y a rien qui fasse un étalage plus attrayant chez les pharmaciens qu'une caisse de cette marchandise. Ventes promptes et profits très rémunérateurs. Les préparations à la réglisse, de YOUNG & SMYLLIE sont très efficaces pour les maladies de la gorge et sont délicieuses comme bonbons. En vente chez tous les pharmaciens de gros. Catalogues illustrés sur demande.

Young & Smyllie,
...Brooklyn, N.Y.

Etablis en 1845

La Moutarde Préparée..



de Williams Bros. & Charbonneau de Detroit, Mich.

:: :: Est fabriquée conformément aux lois américaines qui régissent la fabrication des denrées alimentaires. :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::

C'est-à-dire qu'elle est pure, et qu'aucune autre marque ne lui est supérieure.

L. CHAPUT, FILS & CIE, AGENTS, MONTREAL

ECHANTILLONS ET PRIX SUR DEMANDE.

N'ESSAYEZ PAS DE...

NETTOYER VOTRE CONSCIENCE,
 DE POLIR VOS MANIÈRES,
 DE FAIRE LUIRE VOTRE INTELLIGENCE,
 OU DE RENDRE VOS PENSEES BRILLANTES
 AVEC LE

BOND'S SOAP

IL NETTOIERA, POLIRA, FERA BRILLER TOUT
 EXCEPTÉ LES CHOSES QUI RELEVENT DE
 L'ESPRIT. ESSAYEZ LE BOND'S SOAP SUR VOS
 BALANCES. DE FAIT, ESSAYEZ-LE SUR TOUT
 EXCEPTÉ SUR LE LINGE. CE N'EST PAS UN
 SAVON POUR LA BUANDERIE. TOUTES LES
 MAISONS DE GROS POURRONT VOUS EN
 FOURNIR. ECRIVEZ-NOUS POUR RECEVOIR
 UN ECHANTILLON. IL Y A DE L'ARGENT A
 FAIRE EN VENDANT LE

BOND'S SOAP

H. B. MUIR & CIE

SEULS AGENTS AU CANADA

1, Rue Ste-Helene, Montreal.

18, Rue Victoria, Toronto.

modifications suscitées par les modifications apportées au tarif de fret de l'Intercolonial le printemps dernier, lorsque ce chemin de fer est tombé dans le réseau de voies ferrées du gouvernement "Government Railway System." Le 31 mars, le conseil avait à Québec une entrevue avec le gérant général du trafic des chemins de fer fédéraux. Il est résulté de cette entrevue des changements importants dans le tarif et la promulgation pour la saison d'été d'une échelle de taux satisfaisante.

Expédition et livraison du fret océanique à Québec.—Dès l'ouverture de la navigation le printemps dernier, des marchands et industriels de Québec se plaignaient à des membres du Conseil de la façon cavalière, avec laquelle le port de Québec était traité au point de vue de l'expédition et de la livraison du fret océanique. D'après leurs déclarations, le port de Québec était systématiquement ignoré, non seulement par les différentes compagnies transatlantiques, mais même par celles d'entre elles qui étaient subventionnées pour le service des malles. Les compagnies refusèrent d'abord de prendre à Québec des consignations de marchandise; quelques temps après, elles se ravisèrent et acceptèrent le fret de Québec, mais pour le faire transporter par bateau à Montréal et là le mettre à bord de steamers en partance pour l'Europe.

La chambre avait déjà porté plainte à ce sujet il y a un an, dans un mémoire adressé à l'hon. Premier Ministre du Canada. Le Premier Ministre répondit alors qu'il ignorait complètement que pareil état de choses existât, et qu'il verrait à ce que dans tout futur contrat de malles, il fut stipulé que les steamers arrêteraient à Québec au départ et à l'arrivée, pour prendre voyageurs et marchandises, dussent-ils attendre pour cela un mois dans le port. (textuel).

La situation restant la même, le conseil crut devoir envoyer une nouvelle requête à Sir Wilfrid Laurier. Ce document n'étant pas parait-il, arrivé à destination, le conseil dut envoyer une copie du document. Subséquentement à cette requête, le secrétaire de la chambre eut une entrevue avec Sir W. Laurier qui lui expliqua que le gouvernement n'avait fait avec la ligne Beaver qu'un contrat pour le service des malles, et que la compagnie était libre de traiter le fret de Québec à sa guise; que, d'autre part, une escale à Québec coûterait fort cher; que le quaiage du port n'était pas encore suffisamment développé et que de plus, les conditions de chargement et déchargement de navires dans le port étaient onéreuses.

Au cours de la correspondance avec le premier ministre, le conseil a représenté que les prétentions des compagnies étaient par trop exagérées, que de part et d'autre on tournait dans un cercle vicieux; que s'il n'y avait pas à Québec autant de fret que l'on voudrait, c'était parce qu'il n'y venait pas de steamers pour le charger; que lorsque des steamers arrêteraient régulièrement il se produirait un mouvement de fret plus actif; que le seul bassin extérieur du port pouvait accommoder dix à douze steamers à la fois, et que si les capitaines de navires se plaignaient des taux exorbitants de chargement, c'était parce qu'ils s'en laissaient imposer par certains ouvriers, vu qu'il n'y avait aucune organisation ouvrière dans le port pouvant s'arroger le droit de réglementer le travail.

Sir Wilfrid Laurier a finalement informé le conseil que le gouvernement était à négocier un nouveau contrat pour le service des malles canadiennes et qu'il espérait que ce contrat rendrait justice à tous les intéressés.

Steamers rapides.—Le conseil qui s'occupe depuis près de dix ans de cette question, est encore revenu à la charge cette année. Le 20 octobre dernier, il adressait un long mémoire à ce sujet à l'hon. ministre du commerce. Il en profitait aussi pour porter encore une fois à la connaissance du gouvernement les griefs de Québec à l'endroit du fret d'importation et d'exportation; et insister à ce que dans tout contrat qui sera négocié pour le service de steamers rapides, Québec soit justement traité; que les taux de fret entre Québec et Liverpool soient ajustés en proportion de la distance sauvée, ou tout au moins qu'il ne soient point plus élevés qu'à Montréal; et que les steamers fassent escale à Québec pendant au moins douze heures diurnes pour y prendre voyageurs et marchandises. Si cet arrangement offrait quelque difficulté, le conseil a demandé que l'un des steamers fasse de Québec le terminus de son service. Le conseil a aussi insisté à ce que les futurs steamers soient des plus rapides et des mieux aménagés qu'il existent.

Taxes du port.—Dès l'automne de 1897 le conseil se mettait en rapport avec la Commission du Havre de Québec, dans le but d'obtenir de la Commission une réduction et révision de son tarif, pour permettre au port de Québec de lutter à armes égales avec d'autres ports du Saint-Laurent. Après échanges de plusieurs lettres, la Commission a définitivement informé le conseil qu'elle s'occupait de remodeler sérieusement son tarif de façon à offrir sinon plus, du moins autant d'avantages qu'ailleurs.

Quelque temps auparavant d'entrer en correspondance avec la Commission du Havre, à la date du 16 novembre 1897, le conseil faisait distribuer à profusion en Europe et sur le continent une circulaire, dans laquelle étaient énumérés par le détail les avantages de premier ordre que le port de Québec possède et les facilités exceptionnelles qu'il offre au commerce maritime.

Le 25 avril dernier, le conseil publiait et faisait distribuer de même façon une autre circulaire du même genre.

Bassin de carénage.—Ansinôt après l'assemblée générale annuelle du 12 décembre 1897, et après avoir organisé ses bureaux d'examineurs et ses comités permanents, le conseil de la Chambre a dû s'occuper du bassin de carénage à Lévis. Il a prié le gouvernement fédéral d'en remettre le contrôle et l'administration à la Commission du Havre de Québec, et en même temps a signalé la nécessité d'agrandir le bassin de façon à lui permettre de faire face aux nouveaux besoins du commerce maritime.

Commerce de glace.—L'an dernier, il y a eu disette de glace en Europe. Des négociants se sont adressés l'hiver dernier à la chambre de commerce pour savoir s'il n'y aurait pas moyen pour le Canada, d'exporter comme la Suède et la Norvège, de la glace en Allemagne et en Angleterre. Il s'en est suivi toute une correspondance qui a eu pour résultat de faire constater que la glace importée de Norvège à Londres, coûte au maximum 20 shillings le tonneau, tandis que, importée du Canada, elle ne

coûterait pas moins de 40 shillings la tonne.

Le tarif de la Commission du Havre.—Le conseil a vu avec grande satisfaction l'agitation qui s'est produite dernièrement dans le public et plus particulièrement dans la presse, au sujet de certaines questions économiques qui s'appliquent directement au port de Québec, entre autres, celles de taxes qu'on y prélève sur la marine marchande.

Il a été d'autant plus heureux de cette manifestation d'opinion que dès le 15 octobre 1897 il provoquait lui-même le mouvement qui occupe aujourd'hui les esprits.

Désireux de mettre cette question en pleine lumière, le conseil prenait, il y a quelque temps, l'initiative d'une conférence avec la Commission du Havre de Québec. Cette conférence avait lieu jeudi, le 1er décembre, au bureau de la Commission.

Le Conseil présenta alors aux Commissaires un mémoire de recommandations dont la tendance générale était de ramener le tarif du port de Québec à la même formule que celui du port de Montréal. De leur côté, les Commissaires soumièrent au Conseil de la Chambre un état comparatif des taxes prélevées dans le port de Québec et celui de Montréal. L'objet principal de ce rapport était de démontrer que le tarif de Québec n'est guère plus élevé que celui de Montréal.

Il fut donc alors convenu de part et d'autre que le Conseil étudierait le mémoire des Commissaires et que ceux-ci, avant de remodeler le tarif du port, attendraient les recommandations finales du Conseil de la Chambre.

Le Conseil a cru devoir s'arrêter aux recommandations suivantes qu'il a communiquées à la Commission du Havre.

10—La taxe d'accostage ne devrait pas être prélevée qu'au pro-rata du séjour du navire dans le port lorsque ce séjour serait moins d'une journée.

20—Le rabais de 25 pour cent accordé aux importateurs de quinze mille tonnes et plus de charbon par année, ne devrait pas constituer un privilège exclusif en leur faveur, mais être étendu à tous les importateurs de charbon indistinctement.

50—La taxe d'hôpital de 2 cts prélevée pour la caisse des marins malades, devrait être complètement abolie pour les raisons qu'il existe déjà un service de quarantaine sur le St Laurent, que les marins en général se prévalent peu de l'arrangement qui a été négocié dans leur intérêt avec certains hôpitaux, et que le revenu de cette taxe excède généralement de 75 pour cent les frais qu'il est destiné à couvrir. Cette taxe peut disparaître sans le moindre inconvénient; mais comme elle relève du service des douanes, le conseil espère que la Commission voudra bien l'aider dans toutes les démarches qu'il croira devoir faire pour en obtenir la suppression.

40—Quant aux droits du havre, 5c, le Conseil se contente de recommander à la Commission de les réduire notablement, en lui laissant le soin de fixer cette réduction à un chiffre aussi élevé que le permettra l'équilibre de son budget.

50—La Chambre de Commerce prie respectueusement les Commissaires du havre de faire imprimer et distribuer parmi les armateurs, les capitaines de navires et les chambres de commerce

Les Moutardes Pures de Dunn

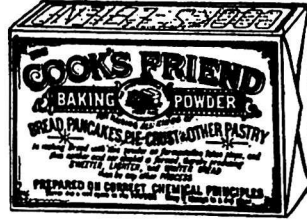
sont fabriquées avec des graines choisies, toutes récoltées en excellent, difficile à égaler. Le meilleur article possible. Demandez nos prix. DUNN'S MUSTARD WORKS, HAMILTON, Ont.

POUDRE A PATE

COOK'S FRIEND

Le Neg Plus Ultra de la Qualité

Amène la clientèle...
...et la maintient.



TOUS LES EPICIERS DE GROS

Vendent de la **COOK'S FRIEND**

La Seule Vritable...

FABRIQUÉE PAR W. D. McLAREN, MONTREAL

Blancheur...

(Voir nos prix courants)

EAU DE JAVELLE SUPERIEURE POUR LE LAVAGE.
ANNONCEE DANS LES JOURNAUX QUOTIDIENS.
LA FAVORITE DES MENAGERES.
REND LE LINGE BLANC COMME NEIGE.

Ecrivez à JOHN BROADHURST & CO., 708, rue St-Laurent, Montréal
ou TELEPHONEZ: Bell East 172.

d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne, une circulaire leur annonçant, s'il y a lieu, que l'ancien tarif de la Commission a été révoqué et remplacé par un autre plus avantageux; de plus que, si dans le passé la liberté du travail dans le port de Québec a pu être gênée, et des conditions onéreuses imposées, cet état de choses n'existe plus aujourd'hui, et que les autorités sont en mesure de réprimer tout abus que l'on pourrait commettre sous ce rapport. Cette circulaire devrait aussi indiquer aux armateurs, capitaines, etc., les moyens qu'ils doivent prendre, le cas échéant, pour obtenir immédiatement protection ou justice.

60—Le conseil prend la liberté de recommander que la constitution de la Commission du Havre soit modifiée de façon à permettre au maire de Québec de devenir ex-officio membre de la Commission.

Le pont de Québec—De nouvelles requêtes ont été adressées au gouvernement fédéral pour le prier d'aider aussitôt que possible à la construction d'un pont de chemin de fer à Québec, et le pont une fois construit, de transférer à Québec le terminus de l'Intercolonial.

Comme on vient de le voir, votre conseil s'est occupé dans le cours de l'année d'une diversité de questions dont quelques-unes, surtout, sont inéparablement liées au progrès et à l'avenir de notre ville.

Ces questions, par leur nature même, sont d'une solution difficile et le conseil sortant de charge n'a pas eu la satisfac-

tion de les régler. Mais si notre tâche a été infructueuse jusqu'à présent, elle a été au moins sincère et consciencieuse.

Nous avons jeté le grain en terre, A d'autres plus heureux que nous nous laissons le soin de le voir épié et se multiplier en une abondante moisson.

Puisse ce jour luire sur la chère et vieille cité que nous aimons tous et dont nous avons tous à cœur le progrès et la prospérité.

H. EDMOND DUPRÉ,
Président.

N. LEVASSEUR,
Secrétaire.

Les membres nouveaux admis à cette assemblée sont: MM. Collin McQuaig, caissier Banque Molson; Arthur Brunneau, gérant Banque Hochelaga; Joseph Ledroit, épicier en gros, Arthur E. Scott courtier d'assurance; Harris Wallis, directeur du Morning Chronicle.

M. Carrier aborde la question des abattoirs; la chambre avant de donner au projet son appui désire entendre les explications de M. Bender.

L'élection des officiers et conseillers donne les résultats suivants:

MM. Montefiore Joseph, président; George Tanguay, 1er vice-président; E. G. Scott, 2e vice-président; James Brodie, trésorier.

Conseillers: MM. Geo. E. Amyot, D. Arcand, R. Audette, P. J. Bazin, V. Châteauvert, H. G. Dupré, Nap. Drouin, L. Evans, T. Geo. Garneau, N. Rioux, T. G. Scott, Jas. Winfield.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

FINANCES

Montréal, 15 décembre 1898.

La Banque de St Jean annonce un dividende de 2½ p. c payable à partir du 5 janvier prochain.

D'autre part, la Banque du Nouveau Brunswick paiera un dividende semestriel de six pour cent à ses actionnaires à partir du 10 janvier prochain.

La Bourse de Montréal a fait une bonne semaine bien qu'hier elle ait montré un peu de faiblesse en partie atténuée aujourd'hui. Tour à tour, les Chars Urbains de Montréal, ceux de Toronto, la Royal Electric, la Cie du Gaz ont eu leur journée.

Les actions des banques sont toujours recherchées par les capitalistes en quête de placements, les achats sont simplement limités par les offres de titres qui sont restreintes.

Voici les gains de la semaine: Banque de Montréal 1 point à 248; Banque d'Hochelaga, 2 points à 162; Chars Urbains de Montréal 5½ points à 284; Chars Urbains de Toronto, 1½ à 106½; Gaz de Montréal, 5½ points à 208½; Royal Electric, 5½ points à 163½; Montreal Cotton, 1 point à 158; War Eagle, 1 point à 294.

THE CANADA ELECTRIC CO.

L. ROUSSEAU, Gérant

2501, STE-GATHERINE, ORESOENT

Installations de lumière électrique et d'Horloges de contrôle électrique
Téléphones pour entrepôts,
Cloches Electriques, Etc., Etc.

SEULS AGENTS POUR LA

STANDARD ELECTRIC TIME CO,
de Waterbury, Con

La Cie Canadienne de Caoutchouc de Montreal

A le plaisir d'annoncer au commerce que son Catalogue pour la Saison 1898-99

est maintenant prêt, et nous serons heureux de l'adresser à ceux qui en feront la demande.

Comme par le passé, nos produits seront insurpassables tant sous le rapport de la qualité que du fini et du goût.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS
— EN —

Marchandises Sèches
Générales
DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —
179 et 181 rue des Commissaires

MONTREAL.

COMMERCE

La saison froide est arrivée et a donné au commerce de détail l'impulsion dont il avait besoin. Avec l'approche des fêtes les marchands ont une belle perspective devant eux. Dans le commerce de gros, les affaires se ralentissent, les achats pour les fêtes sont faits en partie; cependant ce sont les articles de Noël et du jour de l'an qui donnent encore du mouvement dans le gros.

A la campagne, les chemins sont bons et permettent les transports des produits de la culture. Les grains se vendent bien ainsi que le beurre, mais les plaintes sont générales dans les pays où on a fait une spécialité de la culture du foin.

Les marchands de gros ont poussé plus activement, vers la fin de l'année, les collections qui sont généralement satisfaisantes, sauf les endroits où se fait la culture du foin.

Cuir et peaux—Les cuirs sont sans changement, les tanneurs conservent toujours la même position expectative. Les manufactures de chaussures commencent à recevoir les ordres du printemps et les voyageurs feront une bonne saison autant qu'on en peut juger jusqu'à présent. Ces manufactures devront faire des achats pour exécuter les commandes, c'est alors que les tanneurs montreront sans doute les dents.

Aucun changement à signaler dans la situation des peaux vertes.

Draperies et nouveautés—Grâce à un changement de température favorable pour la saison, les magasins de détail voient une plus nombreuse clientèle que par le passé. Tout le monde paraît satisfait des affaires et ce qui le

prouverait c'est que les marchands de gros sont eux-mêmes satisfaits des collections chez les détailliers.

Epiceries, vins et liqueurs.—Il n'y a guère que les articles des fêtes et principalement les liqueurs qui sont en bonne demande de la part du commerce de détail.

Les sucres ont subi une baisse de 5c jeudi de la semaine dernière, c'est-à-dire le jour de la fête de l'Immaculée Conception. Notre numéro était alors imprimé bien qu'il n'ait pu être distribué que le vendredi. C'est ce qui explique que nous n'en ayons pas parlé.

Depuis, les raffineries ont baissé leur prix de 10c par cent livres, en partie à cause du bas prix de la matière première sur les principaux marchés et en partie aussi, quoiqu'on ne l'avoue pas, pour faire échec à la concurrence des sucres américains qui, comme nous l'avons dit, viennent maintenant sur notre marché. Nos lecteurs trouveront les changements à notre liste de prix courants.

Les amandes de Tarragone sont plus chères. Nous les cotons de 13c à 14c la livre. Le noix de Grenoble nouvelles sont maintenant sur notre marché; elles valent de 11c à 12c la livre. Au lieu de 22c on cote maintenant 23c comme prix de début pour les noix Grenoble écalées.

Notre marché est maintenant fourni de raisins de Californie *loose muscatel* que le commerce de gros vend de 5½c à 7½c la livre, suivant qualité.

En fait de pruneaux de Bordeaux, il n'existe plus guère de stock que dans les bonnes qualités moyennes cotées de 8½c à 9½c la livre.

En fait de fruits de Californie évaporés, tels que les abricots, les pêches et les poires, il ne reste plus que des quantités très limitées sur le marché. Les prix sont donc très fermes.

Les tabacs canadiens en feuilles sont plus aisés de 15 à 20c la livre suivant qualité. C'est un effet de la récolte abondante de cette année.

Fer, ferronnerie, métaux.—Affaires très tranquilles. Pas de changements de prix à signaler.

Poissons—La demande est toujours très limitée, néanmoins les prix sont soutenus.

Salaisons, saindoux, etc.—La demande est peu forte, le marché se maintient dans le même état et les prix restent les mêmes que ceux à nos cotes de la semaine dernière.

Revue des Marchés

Montréal, 15 décembre, 1898.

GRAINS ET FARINES
MARCHES ETRANGERS

La dernière dépêche reçue de Londres par le Board of Trade, cote comme suit, les marchés du Royaume-Uni, à la date d'hier :

“Londres — Chargement à la côte, blé et maïs, sans affaires; chargement, en route, blé, lourd pour le blanc, ferme pour le rouge avec une avance de 3d; maïs, moins offert, Marchés anglais de la campagne, généralement en baisse de 6d.

“A Liverpool le blé disponible, est ferme, le maïs disponible, ferme, le blé d'hiver rouge No 2 disponible, 6s; le blé

Médailles d'Expositions

La Maison B. Houde & Cie de Québec

Possède les médailles d'expositions suivantes
comme preuve de la supériorité de ses produits :

Médaille de Bronze. Exposition de Québec de 1894 Pour les

Médaille d'Argent. Exposition de Québec de 1898

TABACS AMERICAINS

Ce sont là les plus hautes récompenses qui
pouvaient s'obtenir à ces expositions :- :-

La Standard Tobacco Co. de Québec

A aussi obtenu une

Pour les

Médaille de Bronze. Exposition de Québec 1898

Tabacs Canadiens Coupés

Les Marchands de Tabac ont tout avantage à tenir les produits de ces deux maisons.

PRIX ET ECHANTILLONS ENVOYÉS SUR DEMANDE.

Le Poli "Royal Black Lead"



Ne tache pas les mains ni rougit au feu en exhalant des odeurs empoisonnées comme la plupart des polis en pâte ou liquide.
Il conserve son lustre même sur un poêle chauffé à blanc. C'est le poli le plus économique en usage. Il a subi une épreuve de plus de 30 ans.

STELLIER, ROTHWELL & CIE,
Seuls fabricants. MONTREAL

Quel bon marché!
Combien
sont exquis les

PORK & BEANS

A LA SAUCE TOMATE,

**Marque
de Clark**

Arrivages

Nous recevons actuellement notre stock de poissons.....

- MORUES No 1, No 2.
- HARENGS du Labrador, du Cap Breton
- ANGUILLES, TRUITES, SAUMONS, Etc. Etc.

Nous invitons MM. les marchands à demander nos prix avant de faire leurs achats.

G. G. GAUCHER

MARCHAND DE PROVISIONS EN GROS

83 et 85, rue des Commissaires, et 22, Place Jacques-Cartier, Montréal

**Gomme
du Dr Adam**

POUR LE MAL DE DENTS

Donne un soulagement immédiat, ne coûte que dix centimes, est reconnue comme le meilleur spécifique pour le mal de dents. Vendue par tous les pharmaciens. Prix spéciaux aux marchands de campagne.

DEPÔT GÉNÉRAL :

ROD. CARRIERE, Pharmacien
1406, rue Ste-Catherine, Montréal.

américain mélangé disponible, 3s 9½d. Farine première à boulanger de Minneapolis 19s. Futurs: Blé lourd, 5s 10½d déc.; 5s 8d½ mars; maïs lourd, 3s 9½d janv.; 3s 7½d mai."

A Paris, le blé est à frs.20.55 dec.; frs. 20 85 avril; la farine, frs.45.20 déc.; frs. 44.65 avril.

Nous lisons dans le *Marché Français* du 26 novembre :

" Dans la première moitié de cette semaine, le temps paraissait vouloir se mettre sérieusement au froid ; on avait même eu à enregistrer, dans nos régions, des gelées nocturnes atteignant déjà une certaine intensité. Depuis mercredi, cependant, le régime pluvieux fait de nouveau son apparition ; des averses abondantes ont arrosé tous les points du territoire ; des orages et des tempêtes se sont même déchaînés sur la majeure partie du littoral occidental de de la France. La température est à l'heure actuelle, relativement douce, avec probabilité de nouvelles pluies.

Au point de vue agricole, ces circonstances sont assez diversement appréciées, suivant l'état d'avancement de blés en terre ; mais on peut pourtant dire que si, en général, les pluies tombées jusqu'ici ont pu favoriser la végétation et ramener en outre nos rivières à leur étiage normal, on accueillerait maintenant avec plaisir l'arrivée d'un temps plus froid, accompagné d'une bonne couche de neige, pour mettre un terme aux ravages des rongeurs ou des limaces et pour arrêter alors qu'il en est encore temps le développement des mauvaises herbes."

Les marchés américains à blé ont eu au début de la semaine des prix plus bas qui se sont un peu relevés depuis, par suite d'arrivages moins importants et d'une forte demande de la part de l'étranger. Ces demandes sont même une surprise chez nos voisins.

Malgré cette hausse des derniers jours, le blé au comptant est moins cher que la semaine dernière de 1c sur le marché de Chicago, de 3½c à Duluth et de 1½c à Détroit.

Sur le marché de New-York qui est un centre d'exportation, le blé disponible est en gain de ½c.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des États-Unis :

Chicago, No 2, rouge.....	68
New-York, No 2, rouge.....	76
Duluth, No 1 du Nord.....	62½
Détroit, No 2 rouge.....	67½

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Déc.	Mai
Chicago.....	64½	65½
New-York.....	71½	70½
Duluth.....	62½	64½
Détroit.....	67½	68½

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures :

	Déc.	Mai
Jedi.....	63½	64½
Vendredi.....	63½	65½
Samedi.....	64½	65½
Lundi.....	64½	66
Mardi.....	63½	65½
Mercredi.....	64½	65½

Le blé d'inde et l'avoine étaient cotés, hier, en clôture sur le marché de Chicago, comme suit :

Blé d'inde : en baisse, 33½c décembre ; 34½c mai et 34½c juillet.
Avoine : en baisse, 26½c décembre et mai.

**INTERNATIONAL
Business College**

Place d'Armes, Montréal.

Cette institution est une des mieux organisées du pays. Le programme comprend : la tenue des livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la clavigraphie, l'anglais, le français, la préparation aux examens, du service civil, etc. Les cours ont recommencé, **Lundi 23 Aout**. L'enseignement se fait en anglais par des professeurs d'expérience. Un cours préparatoire est annexé au collège.Salles spéciales pour dames. Demandez le prospectus. Téléphone Main 309.

CAZA & LORD, Directeurs

HIRAM JOHNSON



Importateur, Exportateur et Manufacturier en gros de

**FOURRES
DE TOUTES SORTES**

Canots, Manteaux, Casques et toutes sortes de vêtements en fourrures.

Spécialité de capots en chat sauvage et exportation de fourrures.....

N. B.—Nous payons toujours les plus hauts prix du marché pour les fourrures non-appâtées.

494 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Le Thé Indo-Ceylan Monsoon

a le caractère de pureté d'un thé royal.Son arôme sans rival proclame son signalement impérial et sa culture particulièrement soignée :- :-

MONSOON

Province de Québec, District de Montréal, No 1540. COUR SUPERIEURE.

MALVINA ROUSSEAU, de Montréal, épouse ed Maxime Gervais, du même lieu, duement autorisée à ester en justice, Demanderesse, vs. MAXIME GERVAIS, contracteur du même lieu, Défendeur. Une action en séparation de biens est intentée en cette cause.

LOUIS MASSON,

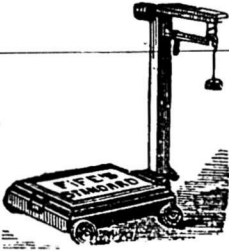
Montréal, 3 nov., '98. Avocat de la Demanderesse

**FERRONNERIES, HUILE,
PEINTURES, CHARBON,
ETC., ETC.**



Manufacturiers et Importateurs,
Montréal.

Balances



De 1re Classe et de
Qualité Irréprochable

POUR FOIN,....
A PLATEFORME ET POUR COMPTOIRS
Balances nouveau modèle pour beurre et fromage, etc.
JAMES FYFE, --- Manufacturier
COIN ST-PAUL ET ST-PIERRE, MONTREAL

Habillez-vous bien...

L'habit fait souvent le succès d'un homme dans le monde social ou des affaires.

Nous offrons à tous, l'habit comme il faut—à la mode—style sobre—et petits prix.

Invitation cordiale à tous à notre nouveau magasin.

J. B. LARUE & FILS
266 RUE ST-LAURENT.

Essayez le...

Savon Medicinal

POUR LE LAVAGE
ET LA TOILETTE.

Sans Rival—Immense Economie !
Donne un bon bénéfice aux Détailliers.
Echantillons—gratis—et Prix sur demande.

TANGUAY & LEMIEUX
MANUFACTURIERS
DANVILLE, P.Q.

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

ET AGENTS D'IMMEUBLES

Avances faites sur consignations.
Emprunts négociés sur hypothèques.

No. 69, Rue St-Jacques
MONTREAL.

MARCHES CANADIENS

Nous lisons dans le "Commercial" de Winnipeg du 10 décembre:

"Le marché local est dans un état de stagnation. La baisse de 4c par minot annoncée dans notre rapport de la semaine dernière comme devant se produire certainement à la clôture de la navigation à Fort William, est un fait accompli, et elle s'est encore accentuée par suite de la baisse sur les marchés de l'extérieur, la baisse des prix depuis une semaine étant de 5c par minot. Il s'est fait peu d'affaires ici pendant la semaine. Les gros expéditeurs ont été très occupés à terminer les affaires en rapport avec les fortes expéditions faites par voie des lacs, et en présence des marchés lourds et en baisse partout, il s'est manifesté peu de dispositions généralement à transiger de nouvelles affaires.

Il y a huit jours, des ventes de No 1 dur disponible, Fort William, ont été faites à 68c. Lundi, 67c était le prix nominal. Depuis lundi, il ne s'est fait que de petites transactions sans importance, le prix baissant de 1c chaque jour jusqu'à hier où 63c pour le No 1 dur disponible à Fort William ou livrable en décembre était le prix courant, bien qu'on raporte qu'une vente a été faite à 62½c. Il s'est vendu aussi un peu de blé dur à 64c, Fort William, livrable en janvier, et il y a des vendeurs de No 1 dur à 64c à Fort William, livrable en mai et des acheteurs à 63½c. La différence entre le No 1 du nord est réduite à 3½c par minot; le No 3 dur, le No 2 du nord et le No 1 du printemps se vendent 7c de moins que le No 1 dur. Il ne s'est fait aucune transaction, à notre connaissance, en blé vanné, blé non classé et blé humide, durant la semaine."

La dépêche de Toronto, cote comme suit les marchés d'Ontario, à la date d'hier:

"FARINE: Patente d'hiver, en sacs, \$3 70 à \$3 90; Straight rollers, \$3 35 à \$3 40; Patente Hongroise, \$4 10 à \$4 15; Manitoba 1 boulangers, \$3 80 à \$3 85. — BLÉ: Ontario rouge et blanc, 66c à 67c, nord et ouest; b é pour volailles, 65c à 66c; No 1 dur du Manitoba, 79c à Toronto et No 1 du Nord à 74c. — AVOINE: Avoine blanche, cotée de 26½c à 27½c, ouest et Est. — SEIGLE: Océ à 47c ouest. — SARRASIN: Ferme à 44c et 45c, nord et ouest. — SON: Lesmeuniers de la ville vendent le son à \$13, et le GRU à \$15.00, en lots de chars f. o. b. Toronto. — BLÉ-D'INDE: Canadien, 33c, ouest; Américain, 41½c à 42c sur rail ici. — POIS: En bonne demande, de 62c à 63c, nord et ouest, en lots de chars. — FARINE D'AVOINE: Lots de chars de farine d'avoine, roulée en sacs, sur rail à Toronto, \$3.50; en barils, \$3.60."

Le marché de Montréal est assez actif pour la saison.

Le blé dur No 1 du Manitoba est coté à 79c et le blé du nord No 1 à 77c en sympathie avec les marchés du dehors, il y a baisse de 1c sur les prix de la semaine dernière.

L'avoine est ferme à 3½c par lots de char en magasin. Une avance de 3d est reportée par câble particulier sur le marché anglais.

Les farines de blé ont une demande modérée avec prix plus faciles. Nous changeons nos cotes en conséquence, en ajoutant qu'en présence d'un ordre ferme on obtiendrait sans doute encore quelque concession sur ces prix.

Les farines d'avoine ont baissé de 10c par baril, les ventes sont lentes.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de huit dollars par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payable à son bureau principal à Montréal, le et après mardi, le 3 janvier 1899.

Les livres de transfert seront fermés du 15 au 31 décembre prochain, ces deux jours compris.

Par ordre du bureau des directeurs.
HY. BARBEAU, Gérant.
Montréal, 30 Novembre 1898.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

LUDDER D. GAUTHIER,

De Acton Vale, P.Q., Failli

Les soussignés vendront à l'encan public, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal.

Mercredi, 21 Décembre, 1898, à 11 hrs a.m.

tout l'actif cédé, savoir :

Stock de lits à ressorts et fournitures.....	\$ 309 15
Stock de meubles.....	395 53
Bois de service et bardeaux.....	598 03
Cheveaux, voitures et roulant.....	139 05

Dettes de livres et billets recevables par liste.....	\$1,411 76
	2,261 97
	\$3,703 73

Le tout pour être vendu pour argent comptant. Stock en vue sur les lieux, à Acton Vale, mardi, le 20 décembre 1898. Inventaire et liste de dettes de livres en vue à nos bureaux tous les jours.

Pour plus amples informations, s'adresser à

BILODEAU & RENAUD, Curateurs,

15 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

GAUTHIER & VERVAIS,

Hôteliers, de la paroisse de St-Laurent, Qué., (autrefois Hôtel Bougie).

FAILLIS.

Les soussignés vendront, à l'encan public, au No 69 rue St-Jacques, Montréal,

Mercredi, le 21 Décembre 1898,

à onze heures a. m., les immeubles suivants, appartenant aux dits failli, savoir :

1o A Un emplacement ou lot de terre situé en la paroisse de St-Laurent, contenant un demi arpent de front par trente quatre arpents de profondeur, plus ou moins, connu et désigné sous le numéro deux mille six cent vingt-huit (2628) des plan et livre de renvoi officiel de la dite paroisse de Saint-Laurent, dans le comté de Jacques-Cartier, avec les bâtisses dessus érigées.

B Dix-sept lots de terre situés en la susdite paroisse de Saint-Laurent, connus et désignés sous les numéros deux mille six cent onze, deux mille six cent douze, deux mille six cent treize, deux mille six cent quatorze, deux mille six cent quinze, deux mille six cent seize, deux mille six cent dix-sept, deux mille six cent dix-huit, deux mille six cent dix-neuf, deux mille six cent vingt, deux mille six cent vingt et un, deux mille six cent vingt-deux, deux mille six cent vingt-trois, deux mille six cent vingt-quatre, deux mille six cent vingt-cinq, deux mille six cent vingt-six, deux mille six cent vingt-sept, (2611 à 2627 inclusivement), des plan et livre de renvoi officiels susdits, les dits dix-sept lots de terre formant ensemble un lopin de terre de six cents cinq pieds de front sur soixante et quinze pieds de profondeur, dans la ligne nord-ouest, et soixante et dix-sept pieds dans la ligne sud-est, le tout mesure anglaise et plus ou moins; borné en front au sud-ouest par une propriété nommée rue Herri et portant le numéro deux mille quatre cent vingt-sept (2427) des dits plan et livre de renvoi, avec les bâtisses sus-érigées.

2o Un lot de terre connu sous le numéro deux cent quatre-vingt (280) aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Laurent, avec les bâtisses sus-érigées.

3o Un lot de terre connu sous le numéro deux cent soixante et douze (272) aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de St-Laurent, avec les bâtisses sus-érigées.

Pour conditions de la vente et toutes autres informations, s'adresser à

ALEX. DESMARTEAU, Curateur.

1598, rue Notre-Dame, Montréal,

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus hauts prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage.

Avances libérales sur consignations.

Fournitures générales pour beurreries et fromageries, Tinettes en belle épinette blanche 30, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurreries. Boîtes carrées paraffinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Bois de boîtes à fromage.

Les Meilleurs Sels Higgins, Ashton et Windsor, pour beurreries.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE
TOUS LES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335 rue des Commissaires, Montréal

Les issues de blé du Manitoba sont plus cher, avec une bonne demande; celles d'Ontario sont sans changement, mais sont moins rares sur place, il en arrive de fortes quantités qui auront sans doute pour effet de faire fléchir les prix.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 00 à 0 79
" " No 2 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.....	0 00 à 0 77
Avoine blanche No 2.....	0 00 à 0 30½
Blé d'Inde, Américain.....	0 42 à 0 43
Orge à engrais, 48 lbs.....	0 34 à 0 36
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 66 à 0 66½
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 00 à 0 00
Selge, par 56 lbs.....	0 00 à 0 56

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 75 à 4 00
Patente du printemps.....	4 40 à 4 55
Straight rollers.....	3 50 à 3 65
Forté de boulanger (cité).....	4 10 à 4 20
Forté du Manitoba, secondes	3 50 à 3 70

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$3 50 à 3 60
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 50 à 3 60
Avoine roulée, en barils.....	3 50 à 3 60

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Hodgson Brothers nous écrivent de Liverpool le 3 décembre :

"La fromage a été en excellente demande toute la semaine et le marché s'est encore raffermi pour les qualités de choix qui sont peu abondantes. Nous cotons le fromage canadien coloré, septembre, 46s 6d à 47s; le blanc, 45s à 46d; le coloré de choix, août, canadien 43s à 45s; le blanc, 42s à 44s; le coloré, choix, des Etats-Unis, 45s à 46s; le blanc, 43s

6d à 45s 6d. Fabrication d'été, fromages murs, en demande de 38s à 42s; fabrication d'automne doux, *Half-meats* de 37s à 42s, tandis que les qualités inférieures offertes de 28s à 34s par cent livres sont tranquilles."

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool le 2 décembre 1898 :

"Le marché a été ferme toute la semaine, par suite d'achats plus importants en vue de la spéculation, et clôture à 1s de hausse sur les dernières cotations, mais la demande de la campagne est peu active.

" Nous cotons :	s. d.	s. d.
Qualités moyennes.....	28 0	à 34 0
E. U., et Canada, blanc, choix.....	36 0	à 40 0
E. U., et Canada, coloré, choix.....	38 0	à 41 0
Canadien, blanc, choix.....	41 0	à 42 0
Canadien, coloré, choix.....	41 0	à 42 0
Canadien, blanc, choix, sept.	45 0	à 46 0
Canadien, coloré, choix, sept.	45 0	à 47 0

Importations du Canada et des Etats-Unis : 16,473 boîtes.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Nous ne pouvons guère donner que des cotes nominales. Les détenteurs sont très fermes dans leurs vues et demandent 9½c pour les fromages de la province de Québec. Ceux d'Ontario peuvent être cotés jusqu'à 10c.; des ventes ont été faites à ce prix, nous dit-on. Le fromage de Québec est maintenant presque en entier dans les mains des exportateurs.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Hodgson Brothers nous écrivent de Liverpool le 3 décembre 1898 :

"Les beurres strictement frais de choix ont eu une très bonne demande cette semaine et les arrivages ont été

vivement accaparés à une avance considérable. Les acheteurs, cependant, se montrent très particuliers sur la qualité qu'ils décident d'accepter comme article de premier choix, et tout beurre qui présente le moindre défaut sous le rapport de la saveur ou d'excès de couleur, ne se vend qu'à bas prix.

"Nous cotons aujourd'hui le beurre frais de crémeries canadiennes, 100s à 105s; la qualité immédiatement au-dessous, 94s à 98s; le choix, des Etats-Unis, 90s à 96s; celui du Canadien et des Etats-Unis, bonne qualité, mais vieux, 82s à 92s; Ladles et imitations crémeries et laiteries de choix du Canada en bonne demande de 65s à 75s; le Danois, fin, de 106s à 118s; le beurre d'Australie, 102s à 108s; Cork Premier, 94s; Seconds, 83s; Troisièmes, 76s par cent livres."

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool le 2 décembre 1898 :

"La demande pour premier choix de beurre de toute description continue à être satisfaisante; le beurre de crémérie canadien de qualité de choix commande une bonne partie des transactions à une avance de 2s à 4s par cent livres. Les qualités inférieures en faible demande, mais fermes.

" Nous cotons :

Ladles des Etats-Unis, tinettes et boîtes.....	65 à 72s
Canada, crémeries, choix, en boîtes.....	92 à 100s
Irlande, frais, choix.....	88 à 94s
Irlande, crémeries, frais, choix, nominal Danemark, crémeries, barils choix.....	112 à 122s
Importations du Canada et des Etats-Unis	3,946 paquets.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

La demande pour le beurre s'est ralentie sur notre place. Les exportateurs profitant de la hausse sensible de l'ar-



Achetez le "Star Safety"

Rasoir qui donne parfaite satisfaction, et ne vous écorche pas, soit que vous l'employez en bateau ou en chemin de fer. Prix - \$2.00

Hamacs, Appareils de Poche, à prix réduits durant ce mois.

L. J. A. SURVEYER, Quincaillier

6, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

ALFRED LEMIEUX

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR

Successions
en faillites.

— BUREAU —

People's Chambers, 125 rue St-Pierre

QUEBEC

NOTRE FABRICATION :

Lager,
India Pale Ale,
Porter,
Royal Stout XXX

Brasserie de Beauport

**BIÈRES ET PORTERS
DE QUALITÉ SUPERIEURE.**

Le commerce trouvera double profit en vendant nos bières et porters. Leur qualité facilitera et augmentera la vente, et par conséquent, le profit du marchand qui retiendra la clientèle en lui donnant à prix égal, pleine et entière satisfaction.

La Qualité

supérieure de nos produits est due à la délicieuse eau des Laurentides, au choix des malts canadiens et irlandais, à l'emploi exclusif du houblon de Bavière, sans rival dans le monde entier.

C'est là tout le secret de notre succès.

LA CIE DE BRASSERIE DE BEAUPORT, Ruelle Perrault, près de la rue Craig, MONTREAL. No 44, rue St-Joseph, QUEBEC.

ticle sur les marchés anglais écoulent les stocks en entrepôts frigorifiques et réalisent des bénéfices appréciables. Il en résultera dans l'avenir une plus grande confiance de leur part pour cet article qu'ils n'ont touché dans les années précédentes qu'avec une certaine réserve. A un autre point de vue, il est heureux que nos beurres soient un produit payant, car il en résultera une diminution dans la fabrication du fromage de foin (*fodder cheese*) fabrication qui a si lourdement pesé sur les producteurs au début de la saison 1898.

On fera plus de beurre et moins de fromage et la situation n'en sera que plus saine pour les fabricants, les patrons et les commerçants.

L'absence de demande de la part des exportateurs fait que les vendeurs sont moins tenaces pour les prix qui ont faibli. Nous cotons pour les qualités de choix de 19 à 20c suivant que les beurres sont en tinettes ou en boîtes et que le beurre est plus ou moins fin.

ŒUFS

On nous écrit de Liverpool le 2 décembre : " Les œufs sont en bonne demande, à prix fermes. Nous cotons les œufs canadiens frais de 7s 3d à 8s 3d ; les œufs chaulés canadiens, de 6s 8d à 7s 4d ; les œufs frais du continent 6s 6d à 8s ; les œufs frais d'Irlande 12s 6d à 13s.

A Montréal, on cote les œufs mirés 16c ; les œufs chaulés de Montréal de 14½c à 15c et ceux d'Ontario de 13½ à 14c.

LÉGUMES

Les prix sont sans changements depuis la semaine dernière.

Nous cotons :

Salades 40c la doz ; carottes 25c le panier ; choux, de 20 à 25c la doz.

Les haricots triés à la main valent de 90 à \$1.00 par lots de char et de \$1.10 à \$1.20 par minot suivant quantités pour lots de moindre importance.

Les prix d'aujourd'hui sont : le céleri de 25 à 60c la douzaine de paquets ; les navets 40 à 50c le sac ; les betteraves de 20 à 25c le panier ; les oignons du pays de \$1 75 à \$2 00 le quart ; et les patates sucrées à \$3 00 le quart.

Les pommes de terre se vendent suivant quantités 60c le sac de 90 lbs. et à 50c en lots de char.

Il est arrivé des primeurs des Etats-Unis, en céleri et fèves vertes, d'autres légumes sont attendus d'un jour à l'autre. On cote : céleri de Californie 75s la doz ; de paquets et fèves vertes \$1.25 le panier.

FRUITS VERTS

Une vente de fruits a eu lieu hier à la salle de la Montreal Fruit Auction Co. Les pommes de choix n'ont pas atteint les prix attendus, mais les qualités moyennes et inférieures de toutes sortes se sont bien vendues. Environ 800 barils de pommes se sont vendus de \$3 à \$2. Les oranges de Californie et de la Jamaïque ont été retirés du marché. Ces dernières étaient passablement vertes encore. Les oranges du Mexique se sont vendues de \$2 60 à \$2.

Les raisin Almeria, 100 barils, suivant condition se sont vendus de \$3 à \$2. Les demi-barils n'étaient pas en bonne condition et n'ont obtenu que \$1.30. Des paniers de poires se sont vendus de 14c à 11c ; environ 130 paniers ont été vendus. Quelques lots de pommes, choix

No 1, se sont vendus en vente privée à \$4. Il y aura encore une vente avant les fêtes.

Par suite de cet encaissement, de nouveaux fruits sont maintenant sur le marché et les prix d'autres fruits ont été fortement modifiés ; nous changeons, en conséquence, notre liste de prix-courants à laquelle nous prions nos lecteurs de se reporter.

GIBIER ET VOLAILLE

Le perdrix arrivent en moins grand nombre, aussi les paie-t-on plus cher, soit 75c pour No 1 et de 45 à 50c pour le No 2, par paire. Les lièvres valent 25c le couple.

De chevreuil est très abondant, un négociant nous disait qu'il en a reçu cette année plus que pendant les trois années précédentes réunies ; on vend la bête entière à raison de 5c la lb.

Le commerce de volailles est actif ; les arrivages ne laissent rien à désirer et, avec le temps froid, la marchandise se conserve bien. L'approche des fêtes permet de payer de bons prix malgré les forts approvisionnements. Ainsi, les dindes ont fait une avance et rapportent de 8 à 9c la lb. Nous cotons les autres volailles : poulets, de 5 à 7c ; oies, de 5 à 6c et canards, de 6 à 7c, ces derniers sont de vente difficile.

PORCS ABATTUS

La demande est pour petits lots seulement ; les arrivages augmentent et les prix sont plus aisés. Nous cotons suivant grosseur de \$5.25 à \$5.50 les 100 lbs.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer Robinson & Co, nous écrivent de Boston, le 8 décembre :

LEDUC & DAoust MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION

Spécialité : Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS. CORRESPONDANCE SOLICITÉE.....

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

ST-ARNAUD & CLEMENT, MARCHANDS DE PROVISIONS

...EN GROS...

Spécialités : BEURRE DE CREMERIE, BEURRE DE LAITERIE, BEURRE EN ROLLS, VOLAILLES, ŒUFS FRAIS ET CHAUMÉS, PORCS ABATTUS.

Nous achetons ferme ou recevons en consignation tous les produits de la campagne. NOTRE DEVISE : Prompt retour pour toutes consignations.

4, RUE FOUNDLING, MONTREAL.

A. D. MCGILLIS

596, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Achète le Beurre, le Fromage, les Œufs et les Provisions Générales. ENTREPOT FRIGORIFIQUE SUPERIEUREMENT INSTALLE.

"NON PAS SIMPLEMENT ASSEZ BON"

SALADA

Thé de Ceylan

n'a pas son égal en valeur et qualité dans le monde entier. C'est le thé qui favorise le commerce de chaque épicier.

Gros à...

TORONTO et MONTREAL.

“ Les arrivages pour la semaine dernière ont été de 275 chars de foin et 28 chars de paille et 28 chars pour l'exportation. La semaine correspondante, l'an dernier, 331 chars de foin et 22 chars de paille et 11 chars de foin pour l'exportation.

Les arrivages ont un peu augmenté la semaine dernière, mais la plus grande partie de ce foin a été expédiée de l'est de Buffalo. On n'a reçu que quelques chars de foin, la semaine passée, de l'ouest de l'Etat de New-York, à cause de la rareté des chars. Le comté de Jefferson N. Y., a fait de fortes expéditions pendant les quelques dernières semaines.

Une certaine quantité de “ Timothy ” No 1 en grosses balles et en petites balles trouverait un marché bien disposé, attendu qu'une bonne partie de ces expéditions serait dirigée sur certains points de l'extérieur où il y a une demande exceptionnellement bonne. Boston est bien approvisionné, bien qu'il y ait ici un commerce suivi, le marché étant à peu près le même pour le foin et la paille.

Nous cotons :

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix	\$12.50 à \$13.00	\$12.00 à \$12.50
— No 1	11.00 à 12.00	10.00 à 11.00
— 2	9.00 à 10.00	9.00 à 10.00
— 3	6.00 à 8.00	6.00 à 8.00
— mélangé de trèfle.	7.00 à 8.00	7.00 à 8.00
— trèfle..	6.00	
Paille de seigle, long.	8.00 à 8.50	
seigle mélangé	7.00 à 8.00	7.00 à 8.00
— d'avoine	6.50 à 7.00	6.50 à 7.00

Le marché de Montréal reste inactif les approvisionnements n'étant pas hors de pair avec la situation du marché, les prix sont soutenus.

“ Nous cotons :

Foin pressé No 1, la tonne.....	8 00 à 9 00
do do No 2 do	6 00 à 6 50
Paille d'avoine do	3 50 à 4 00
Moulée, extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Grain blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1 à choix.....	6 50 à 8 00
do do No 2	4 50 à 5 50
do mélangé de trèfle.....	4 00 à 5 00
Paille d'avoine.....	2 50 à 3 50

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANT
Blue Bonnets		
Rochelieu Alouzo esq.	Marie Louise Parent	400
Barrington		
Shanghnessy Dame Vve	Jno. John Simpson	200
Boucherville		
Provost Etienne.....	F. X Audet Lapointe	100
Lachine		
Denis E. L.....	John Farquhar	254
Longueuil		
Anderson Dickson.....	Can. Bk of Commerce	10500
Patenaulte Ch.....	Anguste Renaud	325
Melbourne		
Larivière Pierre A.....	L. A. Boyer	252
Mattawa		
Hogarth W.....	Doull & Gibson	104

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste
GROS ET DETAIL
No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL
COIN DE LA RUE BONNEVOIS Tel. Bell 100



Sirup d'Anis Gauvin

Le meilleur spécifique pour le soulagement des enfants, pendant leur dentition et contre l'insomnie

DEPOT GENERAL:

J. A. H. GAUVIN
* PHARMACIEN *
1286, rue Ste-Catherine, Montreal

Maison neuve		
Brodeur Louis.....	Hector Lareau	110
Montréal		
Augus Richard B. et al.....	Fritz A. Heine	79804
A. M. C. (The) Medecin Co. T.	Berthianme	235
Archambault Héritiers de Jos. F.	Froidevaux	224
Beaupré Pierre Elzéar et al. T. J.	Baldon	
	(Dommages)	951
Bousquet George... De L. Marie	Talbot et vir	151
Benoit De M. L. P. (épse de Geo	Bourdeau..	
	Thos Ligget	101
Blay Félix.....	Pierre Denis	180
Blackley Wm et al.....	M. Arrobus	216
Campbell es qual et al.....	W. G. Hill	1e cl.
Coleman Wm J. et al.....	Wm T. Virtue	105
Coviensky M.....	Jacobs A. Jacobs	113
Charbonneau Chs.....	Adélar Savard	138
Callaghan De Claire épse de W. Hy	Bell et al	
	G. o. Knott et al	102
Doray J. L. E. et al. Domithilde	Plante et vir	1700
Dupre Chs... ..	Maxime Gervais	309
Dessert J. N.....	Chs Barbeau	123
David Donatien et al.....	L. J. Desrosiers	170
Dick De James jr.....	W. Strachan et al	130
Dick James jr.....	W. Strachan et al	221
D'Hauteverives Vicomte H.....	J. Ed Simard	200
Devine Jane épse de Frs McCool..	Wm L.	
	Hogg	175
Duclos Dame M. Zoé.....	J. A. Parent	1208
Doherty Wm F. et al.....	Nelson Gray et al	3605
Descarie Placide.....	James V. Fitts	248
Dufresne Jules.....	Olivier Courtemanche	150
Féher Odilon.....	Chs Dubois	2e cl.
Goldman Jas A.....	Annie Walker	3000
Gagnon Dame Mélanie (épse de	Pierre O. Lefebvre)	
	Delle Sidonie Lefebvre	200
Gagnon Dame Mélanie (épse de P. O. Lefebvre)	Delle Arthémise Lefebvre	200
Guerin Michael et al.....		
	Dame M. R. G. Rambeau et vir	173
Gardiner Jay et al.....	Alfred Joyce	700
Geoffrin Aimé.....	Chs F. Smith	4e cl.
Hood John.....	Aaron A. Fisher et al	263
Hénault Geo.....	Peter Lyall	494
Labelle Zé hir.....	Edw. Graves	343
Leguerrier J. A.....	Pierre Belisle	346
Lemire J. F. et al.....	Gaspard Déserrés	115
Luther Arthur.....	Maxime Gervais	4e cl.
Lefebvre T. Raphael. A. Racicot et al es-qual		153
Lamothe Chs.....	Alf. G. Strickland	4e cl.
Macdonald Alex. R.....	Temiscouata Ry Co.	300000
Muir Herbert B.....	Globe Printing Co	186
Martin Napoléon P. et al.....	Joseph Mayer	2315
Montreal London Gold & Silver Development	James Sellars	400
Montreal Park & Island Ry Co. J. A. Faré		139
Mullarky M. C.....	Credit Foncier F. C.	446
McCowan Jno.....	Wm R. Darling et al	165
Montreal Street Ry Co.....	John Dodsworth	350
New York Life Ins. Co.....	Michael Stewart	1000
North West Shoe Co.....	Justinien Vanier	210
Ouellette Michel.....	J. S. Bourassa	100
O'Neil Hugh et al.....	Merchants Bank	225
O'Neil Hugh et al.....	David K. McLaren	129
Pallasio De Vve G. et al.. Banque Jacques		
	Cartier	1e cl.
Pelland Vve Joseph.....	Milton McDonald	213
Pallasio Alph.....	The Sherwin Williams Co	286
Pallasio A.....	Alex. McArthur	174
Pallasio De Vve G.....	Antoine Léger	6000
Stadacona Water Light Co. Dame E.		
	Poirier et vir	1305
Tidman D. Alice (épse de D. Barrington...)		
	Hon. Sir A. Lacoste et al es qual	852
Vignault De Jos C.....	Prudent Gougeon	2e cl.
Ste Anne de Bellevue		
Michaud J. Louis.....	Robert McGreevy	2e cl.
Ste Cunégonde		
Lalonde Nap.....	J. B. Mongeau et al	130
Ste Genevieve		
Brunet dit Letang Hermine ... Dame D.		
	Langevin dit Lacroix	125
St-Henri		
Cité de St Henri.....	Dame Aurélie Charou	1000
St-Hilaire		
Campbell A. G. et al.....	J. N. Chopin et al	6003
St Lambert		
Hainault A. L. J.....	J. Alf. Dupuis	366
St Vincent de Paul		
Rocan dit Bastien Fabien et al... Hermas		
	Valiquette	5000

Cour Supérieure

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
	Belœil	
Parent J. Aldéric et al.	L. A. Willson	161
	Barford	
Coté M.	J. P. Durand	153
	Bury	
Foydell Josiah et al.	Seguin Lalime & Co	640
	Coaticook	
Jolicœur A.	N. Desmarais	212
	Dudswell	
Stacey W. H. et al.	The British American Land Co	655
	Durham	
Stenson H.	J. Wilson	134
	Dalkeith	
Irvine James.	Wm H. Trépanier	104
	Entreprise	
Wagar C. D. et al.	Wm G. Elliott	170
	Fraserville	
Duguay J. N.	Fred A. Cookson et al	427
	Isle Perrot	
Legault Ulric.	De R. de Repentigny	157
	Leeds	
McKee Thos.	A' S. Johnson	230
	Lennoxville	
Stevenson Dame J.	L. C. Belanger	150
	Melbourne	
Lea Henry W.	J. K. Martin	104
	Montreal	
Beaudoin Dame H. et vir.	Dame Mélanie Gagnon	100
Chartrand Côme.	Guy Boyer	112
Cité de Montréal.	Nap. Valade	110
Cité de Montréal.	Geo. Henault	288
Cité de Mont.	Dme Joséphine Janet et vir	250
Cité de Montréal.	Pierre Chapleau et al	177
Dufresne Auguste.	J. O. Levesque	166
Dwyer Michael.	Edw. Hamilton	113
Gamble W. H.	Dame Julia Moonam	115
Gingras Isaie.	J. A. Mousseau	130
Langlois F. A. et al.	Banque Ville Marie	103
Lamoureux Thos.	L. J. Boivin et al	128
Lefebvre Pierre O.	McClary Mfg Co	116
Laniel Rachel et al.	A. Maze et vir	107
Lynch Alex P.	L. J. Boivin	126
Lefebvre Sidonie.	Dame Mélanie Gagnon	50
Lefebvre Arth-mise.	Dame Mélanie Gagnon	25
Lefebvre Onésime et al.	Marie Louise	547
Lancaster De J. E.	Ths F. Trihey	125
Lilley Thos.	Frs N. Tremblay	100
Labelle George.	La Reine	100
McCabe Francis.	Thos Shelly	165
McCabe Frs.	Philias Paquin	1032
Richard Fred.	Wilfrid Pilon	128
Stewart Ar hibald.	Chs A. Cantin	537
Telmosse Dame Marie (épse de Eric Bissonnette).	E. Brunet et al	137
Youngheart Joseph.	Moses Vineberg	1086
	Newport.	
Paquette Olivier.	Sherbrook Loan and Mortgage Co	772
	Pointe aux Trembles	
Chart'er Romuald.	Dame Eleonore Armand	3505
	Stanford	
Hamel Onésime.	N. Gagnon	100
	Sherbrooke	
Hamel Geo. E.	T. W. Fuller et al	154
Pierce C. J.	Corp. de la Cité de Sherbrooke	112
	Stanstead	
Candish W. D.	B. Hinman et al	180
House Hy. B.	H. Hinman esqual et al	1893
	Stanstead Plain	
McDuffee J. W.	Dame Mary H. Stearns	380
	St Constant	
Gervais Emilius et al.	J. J. Beauchamp	110
	St Christophe	
Lanoie De Rosa épse de La Paquet.	L. O. Pepin & Son	120
	Ste Cunégonde	
Mann Fred.	Wm R. Darling et al	200
	St Hyacinthe	
United Counties Ry Co.	J. Lavallée	132
	St Jean	
McCall James P.	J. M. Alexander et al	307

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. **MARION & MARION, Experts.**
Bureaux: Edifice New York Life, Montréal.
(et Atlantic Buid., Washington, D. C.)

J. W. HILL
Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT, REFRIGERATEUR PUBLIC
POUR EFFETS PERISSABLES EN
DOUANE OU LIBRES

Entrepot No 73
Magasin: Goin des rues William et Queen
Bureau: No 48 rue William MONTREAL

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the **Scientific American.**
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Huitres

Si vous avez besoin d'Huitres fraîches, à la mesure, écrivez ou téléphonez à

Léon Archambault

198, St-Chs. Borromée, Montréal
Marchand d'Huitres et de Homards vivants ou bouillis.

Commandes pour la campagne remplies avec soin. Prompte livraison. Satisfaction garantie.

C. O. Genest & Fils

MARCHANDS EN GROS DE
GRAINS, FARINES, POISSONS et
PROVISIONS GENERALES

Conserves alimentaires, Sucre, Huile de charbon, Epicerie générale, Etc., Etc.
Nous offrons au commerce, l'huile de charbon **SILVER STAR**, et autres marques au prix de la raffinerie, par quantité de chars.
SHERBROOKE, P. Q.

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
	St Louis du Mile End	
Chagnon Noel J. et al.	Dame E. Charbonneau et vir	105
	St Mathias	
St Onge Joseph.	U. Massé	120
	Ste Rose	
Cusson H. Desormiers.	Jean Cadieux	69
	Trois-Rivières	
Cedorette Aug.	R. Robichaud	649
	Thetford	
Fréchette Frs.	S. D. Joubert et al	144
	Westmount	
Palmer Wm J.	W. Ewan	280
Summerskill E. W.	Fred T. Enright	160

Cour de Circuit

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
	Fraserville	
Duguay J. N.	David Madore	17
	Lac à la Tortue	
Vallerand N.	L. Piché	30
	Labelle	
Duval H. reule.	A. Viau	25
	Lachine	
Leduc Lucien.	P. Lebrun	44
	Montreal	
Bellemer J. L.	J. B. Brossard	19
Bellehumeur Jos.	H. Perrault	10
Belle n. A. G.	W. Pilon	27
Cherrier Ovila.	Jos. Logan	21
Crevier Ls.	Dame A. Menard et vir	78
Chenevert J. B.	L. A. Wilson	36
Collin Tancrède.	Dame E. Voyer	70
Cardinal Ath.	Dupuis Fiétes	61
Duval Jos.	G. Duchesne	7
Duhamel A.	E. Dépocas	16
Duch-sne M. A.	J. H. Lefebvre	20
Décary Jos.	Dame A. Menard et vir	76
Doran Dame Adelaide et vir.	Banque Vill. Marie	70
Fontaine H.	J. A. Doré	17
Gaudreau C.	Dame M. Amp'eman	8
Gagner J.	J. Shapira	21
Houle Avila.	Dame M. L. Castonguay	41
Lalonde Ls.	L. A. Jacques	32
Meharg J.	D. Minogue	18
McDougall De J. et vir.	G. Duncan	18
Piquette Jos.	Ed. Tisson	11
Patrie Alf.	R. Lafontaine	46
Papineau C. D.	Jos Laurier	27
Singer J.	F. Champagne	15
Sauvageon H.	J. S. Fortier	15
Toland Ollé C.	Chs E. Thompson	7
Whitefield G.	Syndicate Pub. Co	12
	Outremont Jct.	
Lynch John.	Eug. Brunet	13
	Québec	
O'Sullivan E. J.	Wm F. Benallack et al	81
	Ste Cunégonde	
Lalo: de J. N.	J. B. Mageau et al	76
	St Etienne	
Lefebvre P.	U. Brunelle	82
	St Grégoire	
Tarte Modeste.	J. Brosseau	67
	St Hyacinthe	
Hébert Joseph.	J. Bazinet	10
Sarrazin Olier.	J. A. Poulin	10
	St Jean	
McCall James P.	B. Benoit	35
	Ste Prudentienne	
Gozaille Louis.	A. D. Girard et al	61
	St Tite	
Massicotte P.	J. W. Farr & Co	11
	Terrebonne	
Postras A.	A. Gagnon	18
	Trois Rivières	
Blais Ed.	F. A. Verrette	12
Guay Alex.	J. E. Godin	25
Neveu Jo.	L. Dassylou	80
Shoemaker Chs P.	O. Fleury	75
	Westmount	
Miller C. D.	Chs W. Wilson	25

Renseignements Commerciaux**PROVINCE DE QUEBEC****CESSATIONS DE COMMERCE**

Lyster—Côté F. X., mag gén.; J. E. Légaré succède.

CESSIONS

Chambly Bassin—Demers A. & Cie, mag. gén., ass 14 déc.
Lachine—Robert H. L. P., épïc.
L'Islet—Pouliot J. T., mag. gén.
Lotbinière—Jacques Anthime, mag. gén.

Marieville—Barrière Nap., négociant.
Montréal—Barrington George Sons & Co, mfrs de malles.

Denis E. L., nouv.
Dubois Fred, restaurant.
Papineauville—Côté E. A., mag. gén.
Québec—Hudon, Paradis & Co, pianos
St Barnabé (co. St Hyacinthe)—St Jean F. X., sellier et épïc.

Ste Cunégonde—Lalonde J. N., nouv., ass 15 déc.

St Hilarion—Harvey Z, mag gén., ass 20 déc.

St Maurice—Grégoire Adelard, instruments agricoles.

St Jude—Roy Thomas, machiniste
Westmount—Todd Joseph, nouv., etc.

CURATEURS

Asbestos—Lefavre & Tascherneau à F. Norman, mag. gén.

Grand'Mère—Lamarche & Benoit à Girard & Laforest, mag gén.

Montréal—Gagnon Arthur à A. P. Bertrand & Co, nouv.

A. Desmarteau à Mantha, Lefebvre & Laperrière, mfrs de portes et de châssis, ass 13 déc.

Bilodeau & Renaud à J. Rhéaume, hôtel.

DÉCÈS

Cote des Neiges—Lumkin Ohs, hôtel.
Montréal—Viau & Frère, mfr de biscuits; Ohs T. Viau.

Ste Julienne—Racette Joseph, mag. g.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Chambly Bassin—Ponton & Thivierge, fonderie.

Drummondville—Gagnon J. & Frère, meubles.

Hull—Caron & Potvin, épïc.; J. D. Caron continue.

Lachine—Paré & Garlépy, bouchers.
Montréal—Hudon & Cie, restaurant.

Leduc A. & Frère, bouchers.
Léveillé & Ouimet, plombiers.

Larivière D. & Co, épïc.
Lowenthal & Co, tailleurs.

Rochon Frères, contracteurs.
Bollean & Théoret, épïc.

Migneron Elie & Co, négociants.
Morrisson James & Sons, charpentiers

Harvey H. & Co, *Trade Review*; M. Ohs Foley continue sous la même raison sociale.

Phenix L. & Cie, épïc.
Québec—Simard F. & Co, nouv.; Frs Simard continue seul, même raison sociale.

Pont Rouge—Larue & Galarneau, mfrs de fil barbelé.

Savage Mills—Savage & Purdy, mfrs de beurre et fromage.

Wotton—Plamondon & Picard, mag. gén.; J. A. Plamondon continue.

EN DIFFICULTÉS

Montréal—Kart L., tailleur.
Charlebois A. & Co., agents et courtiers.

McLean John & Co, modes en gros.

EMILE JOSEPH, LL. B.**AVOCAT**

Chambre 701 MONTREAL

New York Life Bldg. Tél. Bell 1787

ALEX. DESMARTEAU

Successeur de feu

CHS. DESMARTEAU**Liquidateur de Faillites**

Nos 1598 & 1608 rue Notre-Dame, Montréal.

Représentant Successions: Chs. Desmarteau, Hon. Jas. Ferrier et M. Adolphe Roy.

ARTHUR GAGNON.

Gérant de la Succession
Hon. Jean L. Beaudry.L. A. CARON.
Auditeur de la Ville de
Maisonneuve et de la
Chambre de Commerce
du district de Montréal.**GAGNON & CARON, EXPERTS-
CURATEURS**Téléphone Bell 815. Boîte B. P. 911.
BATISSE DES CHARS URBAINS MONTREAL.**BILODEAU & RENAUD**COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

L. J. LEFAIVRE THOS. R. ONSLOW

LEFAIVRE & ONSLOWComptables, Liquidateurs de Faillites,
Règlement de Successions, Etc.

1627 RUE NOTRE-DAME

Téléphone Bell 1072. MONTREAL

GEO. GONTHIER

EXPERT COMPTABLE, AUDITEUR ET CONTROLEUR

Introduceur du système de comptabilité
"Self Proving," à feuille de balance perpétuelle.

11, 17 cote de la Place d'Armes, Chambres 21 et 21.

Compétence et diligence apportée dans tout travail de comptabilité de commerce, industrie ou succession.

TEL. BELL 1480.

Major & Bourke

Achètent des créances sur comptes, billets, etc.

S'occupent de collection pour marchands de la campagne dont les débiteurs résident à Montréal.

Bureau: 1608^A Rue Notre-Dame

MONTREAL.

Les MeilleursLivres de Comptes pour le
commerce proviennent de
l'établissement de**♦♦ RELIURE ♦♦**

De

Ed. Leveillé & Cie,No 37 RUE ST-GABRIEL,
MONTREAL.*Lotbinière*—Jacques Anthime, mag
gén., ass 20 déc.Briggs Wm M, plombier.
Bureau J. B. & Co, hôtel, offrent 25c
dans la piastre.

Pallasio A., quincallerie en gros.

Rhéaume J., hôtel, ass 15 déc.

Québec—Sheridan W., colporteur,
offre 25c dans la piastre.*St David*—Letendre & Rousseau, mag.
gén.; Joseph Letendre offre 70c dans la
piastre.*Yamachiche*—Lamy J. N., instru-
ments agricoles, offre 25c dans la piastre.**FONDS A VENDRE***Acton Vale*—Gauthier L. J. D., mfr de
ressort de lit 21 déc.*Fraserville*—Duguay J. N., mag. gén.,
16 déc.*Hull*—Lavigne M. & Co, mag gén. et
mfr de chaussures.*Hopetown*—Ross W. O., mag gén.; les
immeubles le 14 déc.*Lachute*—Denis Bros, nouv, 16 déc.*Montréal*—Evrnaire Mde, modes.

McShane Richard, épïc.

Québec—Cloutier Ohs, pompes fu-
nèbres.*Ste Anne des Monts*—Côté M. O., mag.
gén., 15 déc.*Sorel*—Bellerose E. R. & Co, mag gnl,
17 déc.**FONDS VENDUS***Cedar Hall*—Pearson Ohs, mag. gén. à
69c dans la piastre.*Chambly-Bassin*—Demers A. & Co,
mag gén., à 62c dans la piastre.*Montréal*—Goulet & Guillemette,
chaussures à 70c dans la piastre.*Singer J. & Co*, mfrs de casques à 55c
dans la piastre.*Québec*—Cloutier Ohs, pompes fu-
nèbres, à 43c dans la piastre.*St Sauveur des Monts*—Charbonneau
Joseph, hôtel à Camille Beaulieu.**INCENDIES***Coaticooke*—Bonin Jennie, modes.

McKee G. W. & Co., chaussures.

O'Neil J. J. & Son, tailleurs.

Racicot Philias, épïc.
Diamond (The) Glass Co Ltd, ass.Plouffe Camille, boucher, ass.
Québec—Marquis F. C., mfr de colle.**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.***Argo* (co. L'Islet)—Méthot J. V., mou-
lins à scie, à farine et à cardes.*Burrils Siding*—Burrill (The) Lumber
Co.*DeLorimier*—Leblanc & Martineau,
menuisiers, Arthur Leclanc et J. B.
Martineau.*Lac Megantic*—Electric (The) Light-
ing Co of the Village of Megantic.*Lévis*—Lechasseur & Frères, nouv.;
Jos. et Omer Lechasseur.*Montréal*—Hudon & Cie, restaurant;
Cordélia Emard, épouse de M. Chs Alderic
Hudon.Fournier & Fils, maçons; Frs Fournier
Donohue John & Co, salle de billards;
Dame Sarah Rork, épouse de John Dono-
hue.Meldrum John & Co, produits; John
Meldrum.Abenakis (The) Spring Hotel Co, Ltd,
demande incorporation.Abdelnour M. A. & Co, articles de
fantaisie en gros.

Easte David T., épïc.

Godfrey & McKergow, coton à com-
mission.Grah Théo. & Cie, tailleurs pour
Dames.

Montreal (The) Cleaning & Mending Co.

Tessier A. J. & Co, marchands à commission; Marie Albertine Larue, épouse de Arthur J. Tessier.

Houde Lebel & Co, mfrs de savon. McGregor L. R., mfr de formes; Diana McGregor.

Indian (The) Catarrah Cure Co; John Hislop.

Suttara Co; Jennie E. Jones. Wener A., mfr de hardes.

Napierreville—Leblanc G. & Cie, mag. gén; Geillaume Leblanc et Ida Leblanc. Rowan Bros & Co, mfr d'eaux gazeuses.

Boisvert & Cie, négociants; Alma Jacques épouse de J. B. Boisvert.

School Artistic Needle Work; Charlotte M. Halcourt et Alice O. Mills.

Brilliantine Mfg Co.; Allan M. Miller et Chs Mitchell

De-chêne Baccérini & Co, pavage en ciment.

Falardeau J. & Co, cigares. Martin Mde L. A., chaussures.

Blais F., boucher; Daniel Blais. Papineauville — Papineauville Industrial Co.

Québec — Association Funéraire de Québec; Olivier Vézina et Hubert Moisan.

Ledne B. & Co de Montréal, charrons, ont ouvert une succursale.

Rock Island—Dominion (The) Specialty Co, au lieu de Dominion Outlery and Specialty Co.

Ste Anne du Sault—Lafleur & Cie, négociants.

St Denis—Phaneuf J. B. & Fils, moulin à scie; J. B. Phaneuf et Alph. Phaneuf.

Ste Croix—Société (La) de Fabrication de Beurte et de Fromage de Ste Croix.

Ste Cunégonde—Onarest S. & Cie, hôtel; Edesse Beaudoin épouse de Sylva Charest et Léa Beaudoin.

Ste Rose—Hotte & Cossette, bois de sciage; Thimothé Hotte et Ferd. Cossette.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Berlin—Querin John, hôtel; George Schmidt succède.

Barrie—Lowry J. W., hôtel; James Graham succède.

Campbellford—Sullivan Mde R., hotel; J. Greyett succède.

Gravenhurst — Cox G. J., chaussures, parti pour Toronto.

Galt—Morrish Priscilla J., épice. Hamilton—Arland & Co, chaussures.

Markham—Wilson H. & Son, mag gnl; E. H. Wilson & Co succèdent.

Niagara—Burger J. L., liqueurs; Wm Cole succède.

Ottawa — Garland John M., nouv.; J. M. Garland & Co succèdent.

Springville — Scott George, hôtel; P. Boreman succède.

CESSIONS

Barrie—Otton Jos. A., poêles et ferblanterie.

Elmwood—Stade & Stumpf, mag gén. Gooderich—Sturdy Thos C., épice.

Hamilton—Woolley Oatherines, modes Berryman Robert, laines.

North Gower—Byce Ira A., marchand. Ottawa—Byrne R. R., mfr de poêles.

Thamesville—Secord James A., épice. Toronto—Taylor W. R. H., épice et boucher.

Lillard O. D., épice.

DÉCÈS

Gravenhurst — Young J. F., quincaillerie.

Merriton — McKenzie Allen, mfr de pompes.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Lindsay—Sylvester Bros (The) Mfg Co; instruments agricoles; Robert Sylvester se retire; Richard Sylvester continue; même raison sociale.

Port Arthur—Hanna W. L. & Co, boulanger etc.

Renton—Burch Daniel, mag gén, ass 13 déc.

Toronto—Alexander & Anderson, mfrs de Manteaux; Jas M. Alexander continue.

EN DIFFICULTÉS

Toronto — Taylor W. R. H., épice. et boucher.

FONDS A VENDRE.

Clifford—McEachren D., mag. gén, 14 déc.

Morrisburg—Logan M. S., nouv. épice, etc.

Ottawa — Watson Mde Florence, confiseur.

Farrell W. H., épice. St Catharines — Dorr E. D. (feu) li- queurs en gros et en détail.

Whitby—Brown C.W., mag. gén.

FONDS VENDUS

Blyth—Watson T. & Co, épice etc, à R. B. Douglas.

Frankville—Mackay & Co, mag gén. Galt — Clemens Mary, boulanger, à James Blake.

Glanworth—McPherson Colin E., mag. gén.

Niagara Falls—Beckett J. R., boulanger et confiseur à Victoria Rankin.

Toronto—Murchison W. & Co, pharmacien, à D'Arcy E. Munro.

Windsor—Windsor (The) Brewing Co.

INCENDIES

Kingston—Flett A. G., tailleur. Geuss L., restaurant.

Parent F. A., bicycles, etc. Walsh E., tailleur.

Toronto—McLeod McElroy & Hunter, tailleurs, ass.

Wabigoon—Kennedy T. A., hôtel.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Erankville—Straton Wm E., mag gén. Glencoe—Glencoe (The) Oil & Gas Co, Ltd.

Lindsay—Brady Thomas, épice. Peterboro—Laplante Frank D., épice et fruits.

Windsor—Standard (The) Paint and Varnish Work Co Ltd.

NOUVEAU-BRUNSWICK

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

St Jean — Bostwick C. M. & Co, épice. en gros.

FONDS VENDUS.

St Jean — Slipp George L., farine à commission.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Sussex—Baird A. W., épice. Kent D. P., épice.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 135^e livraison (3 Déc. 1898).—Le trésor de Madeleine, par Pierre de Macl. —Turc, par Jean Maurice. — La vengeance d'un oiseau, par Desiré Char- nay. — Les compagnons de la Marjolaine. — Luti- lisation des Maisons. — Les timbres-poste: Alle- mage, Royaume de Bavière par Lucien d'Elne. Abonnements: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Ventes de Fonds de Banqueroute par les Curateurs

Par Gagnon & Caron, le stock de Ju- lius Singer & Co, mfrs de casques, à Ja- cob Franklin, moyennant 55c dans la piastre.

Par Lamarche & Benoit, le stock de A. Demers & Cie, magasin général, à Chambly, à Ostigny & Fils de Chambly, moyennant 63^c dans la piastre et les dettes de livres à Mayor & Bourk, à rai- son de 36c dans la piastre.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. Sommaire du No 48 (3 Déc. 1898).

1o A travers les glaces et les sables de l'Asie centrale, par M. le Dr Sven Hedin. —2o A travers le monde: Un tour en Egypte, par Al. Gayet —3o L'Expansion coloniale: A quoi servent les Colo- nies? —4o Questions politiques et diplomatiques: Les frontières de l'Ethiopie revendiquées par Mé- nélick, par Paul Combes. 5o Profil des voya- geurs: Victor Girard. — 6o Parmi les races huma- nes: La foire d'Archangel. — 7o Livres et cartés —8o Les Revues étrangères: Le Yang-tse-Kiang ("The geographical journal") Le question de l'Oxus résolue par la géologie (Petermanus Mitheil- lungen Gotha.)

Abonnements: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boule- vard Saint-Germain Paris.

VENTE A L'ENCAN

PAR G. R. GRENIER & CIE.

Dans l'affaire de **CHS. BERTRAND et al.** de l'Isle verte. —Faillite.

AVIS EST PAR LE PRESENT donné que **Mercredi, 21 Décembre 1898 à 11 hrs a.m.**

sera vendu par encan public, au bureau de Lafai- vre & Tachereau, No. 18, rue St-Pierre, Québec, les immeubles suivants:

Les emplacements Nos. 217, 218, 219, 220, 221, 223, 224, 225 et 227, du cadastre de la paroisse de St-Jean-Baptiste de l'Isle Verte, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et les Nos. 222 et 226, du même cadastre avec réserve des bâtisses qui n'appartiennent pas à la succession. Les bâtisses érigées sur les Nos. 217 et 218, comprennent moulin à scie, boutique de machinistes, fonderie, scierie, hangars et résidences et seront ven- ues avec l'outillage actuellement dans les bâ- tisses, comprenant Tours à fer, planers pour le fer et le bois, drills, modèles et tous les autres outils qui étaient en usage dans cette usine et qui pour- ront être examinés en aucun temps jusqu'à la vente. Pour plus amples informations, on pourra s'a- dresser au bureau de Lafavre et Tachereau, Qué- bec.

Conditions de paiement: comptant. Le curateur se réserve le droit de retirer ces im- meubles de la vente si le prix offert n'est pas assez élevé.

GEO. LEFAIVRE Curateur.

Le Repos est Nécessaire



Fauteuil "Morris"

A dossier ajustable et coussins mobiles.

\$7.50 à \$10.00

VRAIE CHAISE POUR LE BUREAU PRIVÉ,

Aussi, assortiment complet de Meubles de Bureaux.

RENAUD, KING & PATTERSON

No 652, RUE CRAIG

NOTES SPECIALES.

L'almanach des Cercles Agricoles de la maison J. B. Rolland & fils nous arrive avec son contingent ordinaire, qui constitue un véritable trésor pour le cultivateur ennemi de la routine.

M. George F. Benson de Montréal a été élu, le 30 novembre dernier, président de "The Edwardsburg Starch Co Ltd" incorporée par lettres patentes émises le 31 mai 1895 et dont le siège social est à Montréal.

Les livres blancs de la maison Ed. Lévillé & Cie, relieurs de la rue St Gabriel se recommandent au commerce par leur solidité et par la souplesse de la reliure qui permet de faire rapidement les entrées, sans avoir l'ennui de voir les pages se rouler et se refermer sur l'écriture fraîche.

La St. Lawrence Fire Insurance Co., 7 carré de la Place d'Armes, nous envoie deux jolis calendriers en couleurs: l'un représente un paysage, l'autre un sujet de genre: déjeuner matériel qui est assez drôle. La compagnie en enverra, sans doute, aux lecteurs du PRIX COURANT qui lui en feront la demande.

M. M. Vineberg qui, depuis trente ans, dirigeait avec succès l'établissement bien connu de fourrures de la rue Saint-Paul, vient de former une société en commun avec nos amis M. A. M. Vineberg son fils et M. J. Friedman un vaillant collaborateur qui fait partie de la maison depuis quatorze ans déjà. Nous félicitons cordialement ces messieurs de cette flatteuse promotion.

La maison Miller & Lockwell, en présence du développement énorme de ses affaires, aurait décidé la création d'une manufacture nouvelle pour la préparation du tabac canadien provenant de ses immenses plantations qui, grâce à une culture progressive, donnent d'énormes rendements. La maison Miller & Lockwell possède des agences à Toronto et à Winnipeg. Des produits de sa fabrication sont répandus dans toutes les parties du Canada à tel point que cette entreprenante maison a dû doubler sa fabrication.

M. Lockwell voyage lui-même dans les intérêts de sa maison; il visite principalement les villes entre Moncton et Ottawa; on trouve du reste les tabacs en poudre et autres produits de la manufacture de MM. Miller & Lockwell chez tous les marchands de tabac de premier ordre.

L'analyse chimique prouve que BLANCHEUR

est la meilleure Eau de Javelle manufacturée. Il y a bien des sortes d'eau de Javelle; mais il y en a qui usent beaucoup le linge, ce qui fait que le public en emploie et en achète moins. Ce qui recommande "Blancheur" à l'attention du public, c'est qu'elle n'attaque pas les tissus les plus délicats. Tous les épiciers dans le mouvement plaisent à leur clientèle en leur vendant de bons articles. Donnez-leur de l'Eau de Javelle "Blancheur" pour le jour du lavage et vous conserverez leur clientèle. Elle se vend au détail à 7c sans la bouteille et 8c avec la bouteille. Pour les prix du gros, voyez notre liste. Téléphone East 172 pour une douzaine à l'essai ainsi que notre magnifique carte-réclame. Jno. Broadhurst & Co, 708 rue St Laurent, Montréal.

Chronique de Québec

Mardi, 14 décembre 1898.

L'approche des fêtes se fait remarquer par un redoublement de splendeur dans les étalages des vitrines et aussi par la multiplicité et la variété des annonces dans les colonnes des journaux quotidiens.

Tout le monde paraît être dans le mouvement, et la concurrence opère des merveilles. Les méthodes nouvelles, celle-là même qui auraient paru exagérées il y a un an, sont acceptées aujourd'hui comme étant dans l'ordre ordinaire des choses. C'est ainsi que nous avons eu durant toute cette semaine le spectacle gratuit de tours de passe-passe exécutés par un jeune demoiselle dans la vitrine d'un de nos grands magasins à la mode. Cette innovation a attiré des foules considérables; c'est un puissant moyen de réclame, mais qui n'est naturellement pas à la portée de toutes les bourses. De leurs côtés, les éditeurs-proprétaires de journaux se piquent au jeu.

L'un d'eux offre une prime en argent à celui qui établira avoir fait des emplettes chez le plus grand nombre de ses clients d'annonces jusqu'à la fin du mois. Voilà un moyen pratique entre tous d'intéresser les gens d'abord à lire les annonces, ensuite à placer leurs commandes chez les annonceurs. Nous avons l'œil ouvert sur ces menus détails du commerce, qui semblent indiquer le souci de se mettre en rapport de plus en plus intime avec la foule des consommateurs chose essentielle de nos jours.

Quant à la concurrence, nous avons été témoin d'un de ses effets, cette semaine même. Un article d'épicerie offert en vente lundi à 60c la livre, était tombé deux jours après, ce matin, à 40 cts. Comme nous en demandions l'explication au patron, il nous répondit que lui, de St-Roch, il ne pouvait pas faire autrement que ses confrères de la Haute-Ville, et qu'il était obligé, par les nécessités de la concurrence, de se contenter d'un profit minime. C'est un exemple entre bien d'autres. Hâtons nous d'ajouter que le système des compensations existe et que nos marchands connaissent l'art de se refaire sur d'autres articles.

Messieurs les membres de la corporation des pilotes pour le havre de Québec et au-dessous ont eu leur assemblée annuelle samedi dernier, le 10. Une preuve que la saison de navigation a été excessivement avantageuse nous est fournie par le fait que jamais, depuis qu'ils existent comme corps, les pilotes n'ont eu à se partager une somme aussi considérable en salaires. La recette brute aurait rapporté à chacun plus de mille dollars.

Déduction faite du fonds de pension et des dépenses contingentes, il leur est resté un revenu net de \$940. ce qui est, comme nous l'avons dit, le plus fort salaire payé jusqu'à présent. Ils le méritent à tous les points de vue, parce qu'ils contribuent, par leurs connaissances et la forte trempe de leur caractère, à faire de la route du St-Laurent, depuis Québec jusqu'au Golfe des voies fluviales les plus sûres qu'il y ait au monde.

EPICERIES

Le détail est très animé, les vitrines regorgent partout des nouveautés en épicerie les plus alléchantes et partout on semble être au poste pour la grande période de fin d'année.

Le gros est surtout occupé aux commandes locales; les grandes commandes en dehors sont maintenant terminées.

Les prix sont fermes, etc.
Strops : Barbades, tonne, 31 à 32c; tierce 33 à 34c, composé 25 à 27c.
Sirop Fadjaros 1ère qualité, 34 à 35c.
Sucre: Jaunes 3½ à 4c; Extra ground 6 à 6½c; Granulé, 4½ à 4¾c; Paris lump, 6 à 6½c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1.40 à \$1.50; homard, \$2.30 à \$2.50; tomates, 90c à 95c; blé-d'inde, 85c; pois, 90c à 95c.
Beurre : Frais 14 à 15c; Marchand 12½ à 13½c; Beurrieres, 18; œufs, 13 à 14c.
Fromage : 7½ à 7¾c en gros. Sucre du pays 5 à 6c.

Allumettes : Dominion, \$2.25 à \$2.50; Telegraph, \$3.50; Telephone, \$3.25.
Huile de charbon : 15c.

Raisins : Valence, 4½ à 6c; Californie, 7½ à 8c; Sultan, 11½ à 12c; O. Cluster, \$2.20; Imp. Cabinet, \$2.20. Vermicelle 5c à 6c.

Tabac Canadien : En feuilles, 10c; Walker wrappers, 25c; Kentucky, 25c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

La semaine a été assez tranquille. Le marché est stationnaire.

Les poissons salés maintiennent leur fermeté. A part cela peu ou point de changement.

Farines (en poches) : Fine \$1.40 à \$1.50; Superfine, \$1.60; Extra, \$1.65 à \$1.70; Patent, \$1.95; S. Roller, \$1.90; Forte à levain, \$2.20 à \$2.30.

Lard : Short Cut, \$16.75; Clear Back, \$16.50 à \$16.50.

Saindoux : Pur, en seaux, \$1.65 à \$1.75; Composé, \$1.15 à \$1.30; en chaudière, 7 à 8c.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario, 33 à 34c; do Province, 31 à 32c; Orge, 50c; Son, 75c; Gruau, \$1.90 à \$2.00; Pois, 80c; Fèves, \$1.10 à \$1.15.

Sel : En magasin, 38c; fin, ½ de sac, 28 à 30c; gros sac, \$1.10.

Poissons : Morue (fraîche salée) No 1, \$5.00; No 2, \$4.25; saumon, \$16.50 à \$17.00; harengs, (Labrador No 1, \$5.00; do No 2, \$4.50; do No 3, \$3.50 à \$3.75; anguilles, 3½ à 4c la livre; truite, No 1, \$10.00 à \$10.50; do No 2, \$8.50 à \$9.00.

Hier, mardi, assemblée générale annuelle de la Chambre de Commerce pour la réception des rapports et l'élection des officiers.

L'assistance était assez nombreuse, et la séance a été paisible, comme il convient à des hommes d'affaires accoutumés à agir plutôt qu'à parler. Tout le monde a concouru pour féliciter l'administration actuelle du travail accompli durant l'année.

L'élection a donné le résultat suivant: Président, M. Montefèvre Joseph; vice-président, MM. George Tanguay & E. G. Scott; secrétaire, M. N. Levasseur; trésorier, M. James Brodie. Conseils: MM. Victor Châteauevert, G. E. Amyot, Rodolphe Audet, L. Evans, H. Edmond Dupré; J. S. Scott, Geo. Garneau, Narcisse Rioux, Dosithée Arcand, Jas. Winfield, R. J. Bazin et Napoléon Drouin.

On remarquera que deux des membres du nouveau conseil de la Chambre de Commerce—MM. Arcand et Rioux—sont en même temps de la Commission du havre. Il y a dans ce fait, plus qu'une coïncidence: c'est comme beaucoup de citoyens; nous y voyons un désir de créer une entente cordiale entre deux des grandes corporations chargées de surveiller les intérêts maritimes et commerciaux de Québec, et d'éviter les froissements qui ont failli éclater récemment.

Pouvez-vous vous exposer

à tenir en stock des marques inconnues de vernis pour les fourneaux (stove polish) dont vos clients n'ont jamais entendu parler, des marques qu'ils ne demandent pas, dont la qualité est inférieure, ne leur donne pas satisfaction et dont la vente a pour conséquence de jeter du discrédit sur votre magasin? Votre meilleur jugement répond NON! Alors vendez

Enameline THE MODERN STOVE POLISH

PASTE, CAKE OR LIQUID

(En pâte, en pain ou en liquide.)

Si vous êtes en affaires pour réaliser des bénéfices, vous trouverez votre profit à tenir tous nos articles.

J. L. PRESCOTT & CO., NEW-YORK.

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui sont ordinaires dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un compte (c'est-à-dire, si en est fait mention). On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 15 DECEMBRE 1898.

Allumettes.		
New Dominion.....	la caisse..	2 85
Telegraph.....	" "	3 45
Telephone.....	" "	3 25
Tiger.....	" "	3 10
<i>Frêt payé à destination et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.</i>		
Phoenix.....	la caisse..	3 15
Beaver Parlor.....	" "	1 50
".....	par 5 caisses..	1 40

Articles divers.		
Bleu Parisien.....	lb.	0 12 0 13
Bouillons communs.....	gr.	0 18 0 30
Briquet à couteaux.....	doz.	0 35 0 37 1/2
Brûleurs pour lampes		
No. 1.....	doz.	0 00 1 00
No. 2.....	" "	0 00 0 75
No. 3.....	" "	0 00 0 70
Câble coton 1/4 pouce.....	lb.	0 12 1/2 0 13 1/2
" Manilla.....	" "	0 12 0 13 1/2
" Sisal.....	" "	0 10 1/4 0 11 1/4
" Jute.....	" "	0 08 1/2 0 09
Cartes à jouer.....	doz.	0 25 3 50
Chandelles sulf.....	lb.	0 00 0 09
" paraffine.....	" "	0 09 1/4 0 10
" London Sperm.....	" "	0 08 1/2 0 09 1/2
" Stéarine.....	" "	0 11 0 13
Epingles à linge. bte. 5 gr.	" "	0 00 0 60
".....	3 fls.	6 fls.
Ficelles.....	30 pieds..	0 50 0 80
".....	40 " "	0 60 1 00
".....	48 " "	0 70 1 15
".....	60 " "	0 85 1 35
".....	72 " "	1 00 1 65
".....	100 " "	1 25 2 25
Graine de canari.....	lb.	0 03 1/2 0 04
".....	paq.....	0 06 0 08
" chanvre.....	" "	0 03 1/2 0 04
" rapée.....	" "	0 07 0 08
Lessiv concentré, com.....	" "	0 30 0 40
" pur.....	" "	0 60 0 70
Mèches à lampes No. 1.....	qts dz.	0 16 0 20
" No. 2.....	" "	0 13 0 15
" No. 3.....	" "	0 12 0 13

Bass Ale. Bières.		
Head Bros. Dog's Head.....	qts dz.	2 55
".....	pts "	1 57 1/2
Guinness' Stout.		
Head Bros. Dog's Head.....	qts oz.	2 52 1/2
".....	pts "	1 50

Cafés.		
<i>Cafés rôtis.</i> la livre.		
Arabian Mocha.....	" "	31
Imperial.....	" "	28
Jamaïque.....	" "	18
Java Siftings.....	" "	26
Maracaibo.....	" "	21
Old Gov.....	" "	31
Old Gov. Java et Mocha.....	" "	31
Pure Mocha.....	" "	27 à 29
Rio.....	" "	12 à 15
Standard Java.....	" "	32
"..... et Mocha.....	" "	32

Chocolats et Cacaos.		
<i>Chocolat Menier.</i>		
CHOCOLAT MENIER		
DRINK CHOCOLAT MENIER		
		

Vanille		
paq. 5 caes	10 bts et de 12 lbs	0 32 0 36
La caisse	Moins d'une	0 20
la caisse		0 20
<i>Pastilles papier jaune</i>		
108 caissettes à la caisse		\$20 00
<i>Croquettes 108 étuis à la caisse</i>		
		\$20 00
<i>chocolats Fry.</i>		
Caracas 1/4 boîte de 6 lb.....	la lb.	0 42
Diamond 1/4 et 1/2 boîte de 6 lb.....	" "	0 24

Gold Medal (sucré) de 6 lb.....	la lb.	0 29
Monogram 1/2, 6 div.....	" "	0 24
Pur non sucré 1/2.....	" "	0 42
Vanille 1/4.....	" "	0 42
<i>Chocolats Cowan.</i>		
French Diamond 6 div. 12 lbs.....	lb.	0 23
Queen's dessert, 1/4 et 1/2.....	" "	0 40
"..... 6 div.....	" "	0 42
Mexican Vanilla, 1/4 et 1/2.....	lb.	0 35
Parisien, marc. à 5c.....	" "	0 30
Royal Navy, 1/4 et 1/2.....	" "	0 30
Chocolate Icing paq. 1 lb.....	ds.	2 25
"..... 1/2.....	" "	1 25
Pearl Pink Icing.....	" "	1 75
White Icing.....	" "	1 75

Chocolats Felix Potin:		
Chocolat, qualité No. 1.....	lb.	0 27 1/2
" No. 3.....	" "	0 35
<i>Cacaos Fry.</i>		
Concentré 1/4, 1/2, 1 lb. boîte de 1 dz.		2 40
Homéopathique 1/4, bte 14 lbs.....	lb.	0 33
"..... 1/2, bte 12 lbs.....	" "	0 33

Cacao Cowan.		
Hygiénique, en tins de 1/2 lb.....	dz.	3 75
"..... 1 lb.....	" "	2 25
"..... 5 lbs.....	lb.	0 55
Essence cacao, non sucré.....	dz.	1 40
"..... sucré, tins 1/4 lb.....	" "	2 25

Cacao Felix Potin.		
Cacao, boîte 1/4 lb.....	lb.	0 27 1/2

Coco.		
Canadian Coconut Co.		
White Moss 1/2 lb, 15 ou 30 lbs à la c.....	la livre	0 27
"..... 1/4 et 1/2.....	" "	0 27 1/2
"..... 1/4.....	" "	0 28
"..... 1/4.....	" "	0 29
"..... 1/4 et 1/2.....	" "	0 29
"..... 1/4, 5, 10, 15.....	" "	0 30
"..... 1/4.....	" "	0 30
"..... sce. de 10, 15 ou 20 lbs.....	" "	0 20
Feather Strip.....	" "	0 22
Special Shred.....	" "	0 18
Macaroon.....	" "	0 18
Crown Desic. de 12, 20 ou 25 lbs.....	" "	0 18
Special.....	" "	0 17
Au quart, 2c par lb. de moins.		
En boîtes et demi-barils, 1c par livre de plus qu'en barils.		
<i>Confitures et Gelées.</i>		
Lazenby.....		
Tablettes de Gelées 13 var.....	pts.	1 20

Conserves alimentaires.		
<i>Spécialités de W. Clark.</i>		
Compressed Corned Beef 1s. la dz.	\$1 20	
"..... 2s.	" "	2 20
Eng. Brawn.....	2s.	2 20
Boneless Pigs Feet.....	2s.	2 20
Sliced Smoked Beef.....	1s.	1 40
"..... 1s.	" "	2 20
Roast Beef.....	1s.	1 20
"..... 2s.	" "	2 20

<i>Potted Meals. 4 oz. tins.</i>		
Ham.....	" "	0 55
Game.....	" "	0 55
Hare.....	" "	0 55
Chicken.....	" "	0 55
Turkey.....	" "	0 55
Wild Duck.....	" "	0 55
Tongue.....	" "	0 55
Beef.....	" "	0 55

<i>Pates.</i>		
Wild Duck.....	la dz.	1 10
Partridge.....	" "	1 10
Chicken.....	" "	1 10
Veal & Ham.....	" "	1 10
Ox Tongue Whole 1 1/2.....	" "	5 50
"..... 2.....	" "	8 75
"..... 2 1/2.....	" "	8 00
Lunch Tongue. Is.....	" "	2 75
Picnic Beans with Tomato Sauce.....	" "	0 80

<i>Soups.</i>		
Mulligatawny.....	" "	
Ox Tail.....	" "	
Kidney.....	" "	
Tomato.....	" "	
Vegetable.....	pints.	1 10
Julienne.....	quarts.	2 20
Chicken.....	" "	
Mock Turtle.....	" "	

<i>Légumes.</i>		
Asperges 4 lbs.....	dz.	0 00 0 00
Baked Beans 3 lbs.....	" "	1 00 1 10
Blé d'Inde..... 2 lbs.....	" "	0 90 1 00
Champignons.....	bte.	0 14 0 21
Citrouilles 3 lbs.....	dz.	0 75 0 80
Haricots verts.....	" "	0 80 0 85
Olives, Pints.....	" "	3 75 4 00
"..... 1/2 Pints.....	" "	2 00 2 50
" en quart, gallon.....	" "	0 00 1 60

La Compagnie John L. Cassidy, Limitée

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX, ARGENTERIE, COUPELLERIE, ARTICLES d'ECLAIRAGE, Etc., Etc. 339 et 341 Rue St-Paul, - MONTREAL.

N. QUINTAL & FILS, Epiciers en Gros,

270, 274, rue St-Paul, et 113, 115 rue des Commissaires, MONTREAL.

SEULS REPRESENTATS AU CANADA POUR LES FAMEUX COGNAQS SUIVANTS:

Geo. Fabert & Co., qts.....	\$7.50 par cse de 1 doz.
do pts.....	8.75 " 2 doz.
do 1/2 flasks.....	9.50 " 4 doz.

Geo. Fabert & Co., 1/4 bout.....	\$9.50 par cse de 4 doz.
do flasks.....	7.75 " 2 doz.
Cognac Denis Textier & Fils, qts.....	7.75 " 1 doz.
Cognac L. PAULHIAC & CO., (sans rival).....	9.00 " 1 doz.

Une magnifique horloge valant \$10.00 sera donnée avec chaque commande de 5 caisses.

Un essai suffira pour vous convaincre que ces Cognacs sont les meilleurs du marché.

Table listing various food items such as Petits pois français, Ananas, Poissons, and their prices in Montreal.

Table listing soups, specialties like Johnston's Fluid Beef, and other food products with their respective prices.

Table listing sardines, various oils, and other food items with their prices.

Table listing various oils, chemicals, and other products with their prices.



Advertisement for DUCKETT, HODGE & CIE, featuring 'BEURRE ET FROMAGE' and 'RESTAURATEUR ROBSON'.

Large advertisement for 'GRAINS DE SEMENCE' and 'MELASSES' by J. B. RENAUD & CIE, including details about products and contact information.

Advertisement for 'PRIME' cigars, featuring the 'St-Louis' brand and listing prices for different quantities.

Advertisement for 'SEL WINDSOR' by The Windsor Salt Co., highlighting its purity and quality.

Table listing various wines and spirits such as Hennessy, Martel, E. Fuet, J. Borjane, Biviere-Gardrat, Bisquit-Dubouché, Renaud & Cie, and Boutellieu & Cie.

Table listing Rhums (Rums) including St-Georges, Chauvet cachet, St-John, St-Joseph, St-Felix, and St-Marco.

Table listing Whiskey Ecossais (Scottish Whisky) including Dewar's Special Liqueur, Dewar Extra Special, H. Fairman & Co., Royal Eagle, Sheriff's, Mackie's, Glenfalloch, and Glenlivet.

Table listing Whiskey Irlandais (Irish Whisky) including Banagher Irish, H. Fairman & Co., Sheriff's, Glenfalloch, and Glenlivet (old).

Table listing Whiskey Irlandais (Irish Whisky) including Henry Thomson, St-Kevin, J. Jameson & Son, Geo. Roe & Co., Barnagher, Thom & Cameron, and Burke's.

Table listing Gins (Gin) including De Kuyper, F. O. B. Montreal, Key Brand, Melchers, Wynaed Fockink, and Melrose Drover Dry.

Table listing Whisky Canadiens (Canadian Whisky) including Gooderham & Worts, Hiram Walker & Sons, J. P. Wisler & Son, J. E. Seagram, H. Corby, and J. P. Wisler & Son.

Table listing J. E. Seagram, H. Corby, Rye Gooderham & Worts, Hiram Walker & Sons, J. P. Wisler & Son, J. E. Seagram, H. Corby, Imperial Walker & Sons, Canadian Club Walker & Sons, and Pour quantité moindre qu'un quart d'origine.

Table listing Rye Canadien (Canadian Rye) including Walker's Imperial, Walker's Canadian Club, and F. O. B. Montreal.

Table listing Aperitifs including Angostura, Orange Bernard, Vermouth Nollly Prat, Italian, and Saratoga Cock-Tails.

Table listing Liqueurs including Benedictine, Liqueurs Frederic Mugnier, and various liqueurs from France.

Table listing Stewers including Lime Juice Cordial, Double Ref. Lime Juice, and Lime Syrup.

Table listing Cognacs including Sorin & Co., Boutellieu Fils, DeLaage Fils, T. Dupont & Cie, and Wilson's Old Empire Rye.

Table listing Whiskeys imported including Kilty Scotch, Buchanan's House of Commons, Claymore, and Bushmills Irish.

Table listing Mellasses (Molasses) including Barbades tonne, demi quart, au char ton, tierce, qt, and Porto Rico tonne.

Table listing Mustardes (Mustards) including W.G. Dunn & Co., Pure D.S.F., S. F. Durham, and Mustard Butter.

Table listing Ptes et denrées alimentaires (Foodstuffs) including Macaroni, Vermicelle, Lait concentré, and Pois fendus.

Table listing Poissons (Fish) including Harengs Shore, Macaroni, Cap Breton, Morne sèche, and Saumon.

Table listing Poudre à Pâte (Flour) including Cook's Friend, No 1, 2, 3, 4, 10, 12, and Produits de la ferme.

Table listing Fromage (Cheese) including De l'Ouest, De Québec, and various cheeses.

Table listing Produits Pharmaceutiques (Pharmaceuticals) including Sirop d'Anis, Sirop d'érable, Miel, and Huile de foie.

Table listing Spécialités de Picault & Contant including Elixir Pulmon, Biscuit Purgat, and Huile de foie.

Table listing Réglisse (Licorice) including Young & Smylie, Bte de 5 lbs, and Pastilles de réglisse.

Table listing Réglisse Flexible, Navy plugs, Triple Tunnel Tubes, and Mint puff straps.

Table listing Riz (Rice) including B. 1 @ 4 sacs, 5 @ 9, 10 @ 15, and Patna imp.

Table listing Saupolles (Sausages) including Lard Can. Sh't Cut, Canistres de 10 lbs, and Composé en saux.

Table listing Sauces et Marinades (Sauces) including Marinades Morton, Crose & Blackwell, Suffolk, and Essence d'anchols.

Table listing Sel (Salt) including Sel fin, quart, 3 lbs, 5 lbs, and Sel.

Table listing Sirops (Syrups) including Matchless, Amber, Diamond, Perfection, and Sirop Redpath.

Table listing Sucres (Sugars) including Jaunes bruts, Jaunes raffinés, Extra ground, and Cut loaf.

Table listing Tabacs Canadiens (Canadian Cigarettes) including Spécialités de Joseph Côté, Grand Havane, Petit Havane, and Blue Prior.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 15 DECEMBRE 1898.

Table listing various goods such as Miranda 1l9, Rit. Smoking Mix, and unique items with their respective prices and quantities.

Table listing wine and liquor items including Etiquette Bleue, Vins, and various brands like E. Girardot & Co.

Table listing Mousseux (Champagnes), Cuir et Peaux (Leathers), and Cuir à semelles (Sole Leathers) with detailed pricing.

Table listing various types of Vache fendue, Cuir vernis, and Peaux (Hides) with their market prices.

Table titled 'Fers et Métaux' listing iron and metal products like Fers à cheval, Fil de fer, and Clous coupés à chaud.

Table listing various types of Clous (Nails) such as Clous à quarts, Clous à river, and Clous à cheval.

Table listing metal and construction materials including Etain, Plomb, Zinc, Acier, Fontes, and Fer en barres.

Table listing various types of Galvanisée Morewood, Ferblanc, Tuyaux de poêle, and Matériaux de construction.

Ventes enregistrées à Montréal.

Pendant la semaine terminée le 10 déc. 1898

MONTRÉAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St Hubert, No 374. Lots pt N. O. 1203-110, 111, avec maisons en pierre et brique, terrain 26 9 x 64. André Brisset à Anastasie Poissant, épouse de Adolphe Duperrault; \$7000 [47283].

Rue Ernest, Nos 1 à 11. Lots 1200-36-a, 1200-37-a-1, 1200-37-b-1, avec maison en pierre et brique, 1 terrain 22 6 x 71 1 d'un côté et 71.2 de l'autre, 1 do 24 x 71.2 d'un côté et 71 4 de l'autre. Anastasie Poissant, épouse de Adolphe Duperrault à Elmire Moll, épouse de P. E. Lafontaine; \$13,000 [47287].

Rue St André. Lots 1207-74, 75, terrains 24 x 94, supr 2256 chacun, vacants. Adelard Savard à Alfred Montreuil; \$1760 [47305].

Rue Berri, Nos 579 à 563. Lot 1203-152, avec maison en brique, terrain 25 x 109. Joseph Carrière à Pierre Desforges; \$3250 [47309].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Guillbault, Nos 25 et 27. Lots 18-10, pt 18-18, avec maison en brique, terrain 26 x 84, 1 do supr 86. La succession Margaret Jane Rintoul à Boucher & Mercier; \$2000 [47812].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue St Dominique, Nos 261 et 263. Lot 558, avec maison en bois et brique, terrain 24 x 85. David Meunier à Dominique Lemire dit Marsolais; \$1150 [47273].

Rue Cadieux, Nos 89 et 91. Lot pt N. O. 227, avec maison en brique, terrain 45.8 d'un côté, 45.6 de l'autre x 40 d'un côté et 40.3 de l'autre. Mary Jarry alias Henry, épouse de Jos Delongchamp à Hyacinthe Côté; \$3500 [47288].

Rue Drolet. Lot 903-46, terrain 21.9 x 72, supr 1566 vacant. Suzanna Durkan, veuve de Patrick James Foley à Joseph Charlebois; \$750 [47298].

QUARTIER STE-MARIE

Rues Ste Catherine, Nos 839 et 841, Parthenais, Nos 124, 95 à 107. Lots pt S. E. 1479, 1474, pt N. E. 1478, 1495-15 à 19 et 1495-22 à 24, avec maison en brique, terrain supr 6392, 1 do supr 11,480, 1 do supr 77,398. Peter Laing et al à The Laing Packing & Provision Co, [Ltd]; moyennant valables considérations [47287].

Rue Ontario, Nos 1027 et 1029½. Lot 1101-73, avec maison en brique, terrain 45 x 100 d'un côté et 107 de l'autre. Elzéar Mirault à Joseph Pelletier; \$3000 [47289].

MONTRÉAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Sherbrooke, No 962. Lot pt 1464, avec maison en pierre et brique, terrain 30 10/12 x 120, supr 3700. Dame Sarah Amelia Burrage, veuve de Wm Sache à Dame Jessie Cassels Wyld, épouse de Henry O. Scott; \$11,000 [131761].

Rue Notre-Dame. Lot pt 198, terrain 43.6 d'un côté, 42.4 de l'autre x 117.6 d'un côté et 117.9 de l'autre, supr 5035 vacant. Le Shérif de Montréal à Guillaume Narcisse Ducharme; \$3000 (sujet à retrait) [131765].

Rue Victoria, No 46. Lot 1308-3, avec maison en pierre et brique, terrain 16.8 x 60.2. Wm H. Taylor, tuteur de Grace Moore et al à James J. Legallee et Fred W. Legallee; \$2050 [131772].

NOUS SOMMES en position de placer sur le marché de Londres, des bons et débentures, et de gros emprunts aux conditions les plus avantageuses. Envoyez renseignements complets.

Tel. Bell 'Main' 1717

G. J. Adams & Co.

AGENTS FINANCIERS

STANDARD BLDG., MONTREAL

E. R. GAREAU

AGENT D'IMMEUBLES

Prêts et Administration de Successions.

1511, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Près de la rue Gosford.

TELEPHONE BELL MAIN 2154

TEL. BELL 2367.

P. E. BEAUCHAMP

Agent d'Immeubles

Administration de Successions,

Prêts d'Argent,

Assurances Feu, Vie, Accidents,

Location de Maisons,

Etc., Etc.

34 Cote Saint-Lambert, Montreal

PLOMBIERS ETC.

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

A. BLAIS, Plombier Sanitaire et Couvreur
Poseur d'Appareils à Chauffage.....
Fabricant de Corniches en tôle galvanisée.
STE-ANNE DE BELLEVUE, Q.

L. GIRARD & CIE., Plombiers Couvresse
Spécialité : Corniche en tôle galvanisée
Ferbantiers
TEL. BELL 6775. des MAR. 116 350, St-Laurent.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM

MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.

Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Martic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe de s
Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes
Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux : 144 rue William,

Usines: coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

JOS. BINETTE
Constructeur-General
398 RUE ST-JACQUES.

C. H. LETOURNEUX, prés.

C. LETOURNEUX, vice-prés.

J. LETOURNEUX, sec.-taé.

LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS - FERRONNIERS

Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL MONTREAL

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCELAGA

Rue St Germain, No 166 et 168. Lot 50 31, avec maison en brique, terrain 25 x 100. George Girard et al à Wilfrid Bricault dit Lamarche; \$1700 [76448].

Rue Ste Catherine, Nos 632 et 634. Lot 166-26, avec maison en brique, terrain 23.8 x 100. Tancrede Deslongchamps à Roch Bourbonnière; \$3300 [76466].

QUARTIER ST DENIS

Rue Huntley. Lot ½ S. 8-525, terrain 25 x 100 vacant. The St Denis Land Co à Louis Houle; \$262.50 [76422].

Rues St Denis et Rivard. Lots pt S E, 209-84 et 100, terrains 17.9 x 100, supr 1775, 1 do 20 x 59.2 c'un côté et 59.3 de l'autre supr 1180 chacun, vacants. Eugène Lafontaine à Anastasie Poissant, épouse de Adolphe Duperrault; \$1200 [76426].

Rue St Denis, No 1221. Lots 162-189, 190, avec maison en brique, terrain 44 x 95. Elmire Moll, épouse de P. Eugène Lafontaine à Anastasie Poissant, épouse de Adolphe Duperrault; \$6000 [76427].

Avenue Christophe Colomb Lot 328-548, terrain 26 x 100 vacant. Louis Et. G.H. Baby à Aimé Lapierre; \$400 [76439].

Avenue Christophe-Colomb. Lot 328-600, terrain 26 x 142 supr 3892, vacant. Berthe Alphonsine Eugénie Boyer à Aldérie Cataford; \$600 [76470].

Rue St André. Lots 7 604, 605, 606, terrain 75 x 60.5 d'un côté et 61 de l'autre, supr 3553 vacant. The St Denis Land Co à Hermidas Martin dit Barnabé; \$266,88 [76483].

Rue Dufferin, No 234. Lot 329-19, avec maison en bois, terrain 25 x 80. Séraphine Boutin à Joséphine Carbonneau, épouse de Nazaire Bouvier; \$1300 [76494].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Boyer. Lots 8-136, 137, terrains 25 x 100 chacun vacants. Les Religieuses Carmélites à Joseph Alf. Brosseau; \$1200 [76417].

Rue Cadieux, Nos 901 à 911. Lots 59 & pt S.-E. 57, avec maison en brique, terrain 63 x 76. William Watson Ogilvie à Ferdinand Sanche; \$4000 [76420].

Rue Cadieux, No.1007, avenue de l'Hotel de Ville, Nos 1126 à 1134. Lot pt 41, avec maison en bois, 1 terrain 40 x 76, 1 do 75 x 80. Pierre Oswald Cérat et al à Louis Joseph Oscar Cérat; \$1800 [76452].

Avenue Laval, Nos 560 à 564. Lots 16-1123, ½ S.-E. 15-1122, avec maison en brique, terrain 30 x 70. Pierre Grenon à Justine Richard alias Desjardins, épouse de J. B. Lafontaine; \$2000 [76456].

Avenue Laval, Nos 376 à 382, Lots 15-1239 et 1240, avec maison en brique, terrain 40 x 70. Venant Desormiers dit Cusson à Léandre Bélanger; \$2200 [76459].

Rue St Denis, Nos 1151 à 1161. Lots 15-347, pt S.-E. 15-348, pt N.-O. 15 349, avec maisons en pierre et brique, terrain 48 x 95. Louise Lacroix, épouse divorcée de Stn. Riopel et épouse de Geo. Goodman à Philippe Laferrière; \$7200 [76479].

Rue St André, Nos 1206 à 1212. Lots 11-85, 86, avec maison en brique, terrain 40.6 x 96.9 d'un côté et 97.3 de l'autre. Noé Dinelle à J. B. Gaudiose Marquis; \$5000 [76500].

MONTRÉAL ANNEXE.

Rue Clark. Lot 11-27, terrain 24 x 107 vacant. Charles Alfred Prévost & J. Trudel à Octave Lemay ; \$770.40 [76486]
 Rue Clark. Lot 11-47, terrain 24 x 107. vacant. Chs Alf Prévost et Jos Trudel à Stanislas Rochon ; \$770.40 [76487]
 Rue Clark. Lot 11-52, terrain 24 x 107, vacant. Chs Alf Prévost et Jos Trudel à Alphonse Paquin ; \$770.40 [76488].
 Rue Clark. Lot 11-48, terrain 24 x 107 vacant. Chs Alf Prévost et Jos Trudel à Jean-Bte Major ; \$770.40 [76499].

WESTMOUNT

Avenue Somerville. Lot 208 39c, terrain 50 9 de front, 64 en arrière x 115. Joseph R. Fair à Grégoire Méloche ; \$2639.20 [76423].
 Rue Stanton. Lot pt 282-13, terrain 48 x 100 vacant. Amélie Somerville vve de Walter Wardle et al à The Town of Westmount ; \$650 [76445].
 Avenues Victoria et Hurtubise. Lots 217-55, 104, terrain pour l'ouverture des avenues ci-haut. Marie Claire Laurent dit Lortie, veuve de Isaac Hurtubise et al à The Town of Westmount ; \$1.00 et autres bonnes et valables considérations [76446].
 Avenue Western. Lots 219-1 à 4.7 et 219-5, 6, 8 à 12, terrain supr 138,000. The Westmount Land Co à James M. Douglass ; \$31,500 [76492].

ST-HENRI.

Rue Barré. Lot 2208, supr 3780 vacant. Henry Joseph à Toussaint Ste Marie ; \$1361.85 [76498].

NOTRE-DAME DE GRACES

Côte St Antoine et Sherbrooke. Lots 180-226 à 230, 234 à 237, 5 terrains 25 6 x 117.5 ; 1 do 50 8 x 124 2 d'un côté et 102 2 de l'autre ; 1 do 50.8 x 152.2 d'un côté et 130.1 de l'autre, vacants. La Banque du Peuple à Alexander MacDougall ; \$8300 [76430].
 Côte St Antoine et Sherbrooke. Lots 180-222 à 225, 231 à 233, 4 terrains 25 6 x 117.5 ; 1 do 76 x 157 3 d'un côté et 124.2 de l'autre, vacants. La Banque du Peuple à James S. Macdougall ; \$7200 [76431].

MONTRÉAL JUNCTION

Avenue Westminster. Lot 140-139, avec maison en pierre et brique, terrain 50 x 88. John M. Kirk à The Canadian Mutual Loan & Investment Co ; \$1.00 et pour bonnes et valables considérations [76514].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue St André. Lots 488-61b, 65b, terrains 25 x 80 chacun vacants. La Cie des Terres du Parc Amherst à Joseph Charland ; \$200 [76419].
 Lot 1 N 350 François Lamoureux à Edmond Guilbault ; \$900 [76509].
 Rue Boyer. Lots 488 333, 334, terrains 25 x 114 chacun vacants. La Cie des Terres du Parc Amherst à Alphonse Gariépy ; \$400 [76501].

ST LAURENT

Lot dt 452. Le Shérif de Montréal à Laurent Goyer ; \$2 00 [76424].
 Lots 4 9-144 à 149. J. B. Gaudiose Marquis à Noé Dinelle ; \$3750 [76509].

LONGUE-POINTE

Rue Mayrand et avenue Mercier. Lots 397-54 à 56, 50 à 52. 1 terrain 76 x 78 d'un côté et 137 de l'autre - 3 do 25 x 105 chacun, vacants. Lomer Gouin & J. H. Mayrand à Napoléon Lebrun ; \$1400 [76485].

ARCHITECTES ETC.

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine

GAMELIN & HUOT, 58 St-Jacques

L. Z. GAUTHIER

Ci-devant de la société Roy & Gauthier
 Tel. Bell 2287 ...Architecte et Evalueur
 180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Epargne,
 Elevateur, 3me étage. Chambre 7

L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR
 230 - RUE ST. ANDRÉ - 230
 MONTRÉAL.

J. EMILE VANIER,

Ingénieur Civil et Architecte
 (ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE)
 107, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
 Construction Civiles et Religieuses, Aqueducs, Egouts, Pavages, etc. 20 ANNEES DE PRATIQUE.

MAURICE BOISVERT

CI-DEVANT GERANT DE BANQUE
 S'occupe d'administration de succession, location de propriété, collection de loyers, d'achats ou recouvrement de créances sur comptes et billets ; 25 ans d'expérience le recommandant au public.
 No 90, rue St-Jacques, Montréal.

PLATRE ET MARBRE

VICTOR BOHEMIER TEL. MARCH. 568
 Manufacturier d'Ornements en Plâtre
 No 168, RUE STE-ELISABETH

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris. Bureau et Atelier: - - - COTE-DES-NEIGES, MONTREAL
J. BRUNET
 Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE ET GRANIT OUVRAGES DE BATISSES en gros et en détail, Estimations données sur application. Téléphone Bell 4666. connection gratuite pour Montréal.
 - - - COTE-DES-NEIGES MONTREAL

HORMISDAS CONTANT
 CONTRACTEUR PLATRIER
 290 RUE BEAUDRY
 TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 0.

A VENDRE Bâtisse rapportant \$1000 de loyer par an.
 S'adresser à : LIONAIS, 26 St-Gabriel.

LACHINE

Lot pt 996. Hon. J. A. Boyer et al à Louis-Etienne Guy Horace Baby ; \$10900 [76433].

Lots 940-97, 98, 99, 126 à 129, 219, 220 et 255, terrains vacants. Mary Ann E. erse veuve de Patrick Mooney et al à Rév. Jacob Ellegood ; \$1775 [76490].

Lot 940-45, terrain vacant. Mary Ann Everse veuve de P. Mooney et al à Anne Shields veuve de Wm Nicholson ; \$200 [76491].

POINTE CLAIRE

Lot pt 2, terrain vacant. Napoléon Valois à The Ontario & Quebec Ry Co ; \$66.76 [76436].

Lot pt 12, terrain vacant. Pierre Neveu à The Ontario & Quebec Ry Co ; \$90 62 [76437].

Lot pt 3, terrain vacant. John Angel à The Ontario & Quebec Ry Co ; \$94 [76438].

ISLE BIZARD

Lot 45, terrain supr 9100 vacant. Marguerite Brunet veuve de F. X Brayer dit St Pierre à Joseph Brayer dit St Pierre ; \$300 [76480].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux des ventes par quartiers :

St Jacques.....	\$25,010 00
St Laurent.....	2,000 00
St Louis.....	5,400 00
Ste Marie.....	3,000 00
St Antoine.....	16,050 00
Hochelaga.....	5,000 00
St-Denis.....	10,029 38
St Jean-Baptiste.....	23,400 00
Montreal Annexe.....	3,081 60
Westmount.....	37,789 20
St Henri.....	1,361 85
Notre Dame de Grâces.....	15,500 00

\$147,622 03

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rue St André, quartier St Jacques, 39c le pied,
 Rue Drolet, quartier St Louis, 47 9/10c le pied.
 Rue Huntley, quartier St Denis, 10 1/2 le pied.
 Rues St Denis et Rivard, do 40 3/5c le pied.
 Avenue Christophe Colomb do 15 1/2 et 16 1/2 le pied.
 Rue St André, quartier St Denis, 7 1/2 le pied.

The Trust & Loan Company of Canada

INCORPORÉE EN 1815 PAR CHARTE ROYALE

CAPITAL SOUSCRIT - - - - - \$7,500,000.00

Argent à prêter sur propriétés de ville et sur fermes améliorées, à bas prix et à des conditions vraiment avantageuses.

Adressez-vous au Commissaire de

The Trust & Loan Co. of Canada, 26 rue St-Jacques, Montréal, Qué.

Rue Boyer, quartier St Jean-Baptiste, 24c le pied.
 Rue Clark, Montreal Annexe, 30c l. p. Avenue Somerville, Westmount, 44³/₄ le pied.
 Avenue Western, do 25c le pied.
 Rue Barré St Henri, 36c le pied.

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 10 décembre 1898, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$103,815 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$42,765
Successions.....	50,750
Cies de prêts.....	6,300
Autres corporations...	4,000
	<hr/> \$103,815

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de :

- 4 % pour \$3,500.
- 4¹/₂ % pour \$4,000 et \$32,000.
- 5 % pour \$1 500 ; \$2,000 ; \$2,500 ; \$3,000 et \$10,000.
- 5¹/₂ % pour 2 sommes de \$6,500.
- 5³/₄ % pour \$750 et \$3,800.

Les autres prêts et obligations portent 6 et 7 pour cent d'intérêts à l'exception de \$175 et de \$300 à 8 pour cent.

La Construction

Contrats donnés

Chez L. Z. Gauthier, architecte, rue St Jacques, No 180 ; Une bâtisse, à Ste Agate des Monts, à 4 étages, formant un sanatorium.
 A. J. Kneeland entrepreneur général. Propriétaire, Dr J. A. Richer.

Chez Hutchison & Wood, architectes, rue St Jacques, No 181 ; Les fixtures d'un magasin, rue Ste Catherine. Charpente et menuiserie, Canadian School & C^o Office Furniture Co. Propriétaire, Fit Reform Ward'robe.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 20 au 27 décembre 1898

DISTRICT DE MONTREAL

A. S. Delisle vs Dame Hy. P. Wall.

Montréal—Les lots 987 et 958 du quartier Ste Marie situés rue Panet avec bâtisses.

Vente le 22 décembre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

La Reine vs Olivier Charbonneau et Chs Desjardins.

Montréal—La partie du lot 799 du quartier St Jacques situé rue St André avec bâtisses.

Vente le 23 décembre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Dame A. E. Merrill vs Dame Henri Pepin.

Montréal—Les lots 780-5, 6 du quartier St Louis situés rue St Norbert avec bâtisses.

Vente le 20 décembre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

PLATRE ET MARBRE
 MARBRERIE CANADIENNE
T. ROCHON & FILS
 (Successieurs de A. R. Cintrat)
 Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres.
 36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

PEINTRES
PEINTURE et DECORATION
 A BON MARCHÉ
L. Z. MATHIEU....
 245 Rue RICHELIEU.

O. M. LAVOIE
 TELEPHONE 6412 **....Peintre-Décorateur**
 Peintre d'Enseignes et de Maisons, Tapissier et Blanchisseur.
 482, RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL

BOIS
 T. PREFONTAINE H. BOURGUIN
T. PREFONTAINE & CIE
Bois de Sciage et de Charpente
 GROS ET DETAIL
 Bureau : coin des rues NAPOLEON ET TRACY
 STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.
 Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

MENUISERIE
I. CHARBONNEAU & CIE MANUFACTURIERS
 Spécialités, Balcon, Galerie en tournage, Lucarne et menuiserie de fantaisie de tout genre.
 Nos 1890 à 1896, rue St-Laurent, Mile-End.

EUG. PAQUIN. ENTREPRENEUR CHARPENTIER - MENUISIER,
 Réparage de toute sorte à des prix défiant toute compétition
 No. 1 Rue Calumet, Ste-Cunegonde.

J.-BTE VIEN, PROP. TEL. 8526
FYFE & CIE
CONTRACTEURS - MENUISIERS
 ET MANUFACTURIERS DE
 Fournitures de Bureaux et Magasins. Comptoirs et Tablettes.
 Nos 60 et 62, rue Cadieux, Montréal

BELL TEL. 8180. TOUT OUVRAGE GARANTI
J. G. DUQUETTE
 Antrefols de la Montréal Roofing Co.

Couverture et Pavage
 - - GENERAL - -
 Bureau et Atelier 180 rue Guy, Montreal
 Spécialités pour les couvertures en Gravois et en Ciment. Planchers en Asphalte, Planchers en Volcanite, Caves mises à l'épreuve des rats et de l'humidité.
 Réparations de toutes sortes faites avec promptitude.
 Neige enlevée des toits par des hommes expérimentés.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien vs Malo Prévost.
 Belœil—Les lots 201, 11, 6, 7 avec bâtisses.
 Vente le 22 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'ARTHABASKA
 James R. Jameison vs Théodore Roussseau.
 St Ferdinand d'Halifax — Le lot 628 avec bâtisses.
 Vente le 20 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUCE
 Edm. S. Larue vs Joseph Fournier.
 Ste Justine—Tous les droits sur le lot 20b avec bâtisses.
 Vente le 21 décembre à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA
 In re Aldéric R. Dionne failli.
 Fraserville—Le lot 375a avec bâtisses.
 Vente le 20 décembre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

L. V. Dumais vs Claudius Chamard.
 Fraserville—Les lots 20, 21, 23 et 24 du canton de Whitworth.
 Vente le 20 décembre, à 10 h.30 m., au bureau d'enregistrement.

DISTRICT DE MONTMAGNY
 Dame veuve Magloire Blanchet vs Auguste Leclerc dit Francœur.
 St Jean Port-Joli et St Aubert—10 Les lots 524, 533 et 523 situés à St Jean Port-Joli.
 2o Le lot 11 situé à St Aubert.
 3o Les lots 104 et 119 du canton Fournier.

Vente le 20 décembre, à 11 h. 30 m., à la porte de l'église St Jean Port-Joli pour les lots de cette paroisse ; le même jour à 10h. 30 m., à la porte de l'église St Aubert pour le lot de cette paroisse et le même jour à midi et demi au bureau d'enregistrement du comté de l'Islet pour les lots du canton Fournier.

DISTRICT DE QUÉBEC
 Philomène Turgeon vs Délila Rémillard et al.

Lévis—Le lot 310 situé rue St George avec bâtisses.
 Vente le 23 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Cité de Québec vs Dame Edmond Blouin.

Québec—Le lot 1437 de St Sauveur situé rue St Germain avec bâtisses.
 Vente le 23 décembre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

La Corporation de Ste Anne de Beaupré vs Joseph Richard.

Québec — Les lots 1356 et 1356a du quartier Jacques - Cartier situés rue Alfred.

Vente le 23 décembre, à 10h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE RICHELIEU
 Chs R. Lamoureux vs L. G. J. Fosbrooke.

Sorel—Les lots 1105 et 1099 situés rue du Roi avec bâtisses.

Vente le 22 décembre, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

La Cité de Sorel vs L. G. J. Fosbrooke.
 Sorel—Le lot 6 situé rue St George avec bâtisses.

Vente le 22 décembre, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

W. A. Sheppard vs La Buanderie à Vapeur de Sorel et al.

Sorel—Les lots 662, pt 661, pt 663 situés rue du Roi ainsi que le lot 969 situés rues Phipps et Provost avec bâtisses.

Vente le 21 décembre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

La Banque des Cantons de l'Est vs The Stanstead Granite Co.

Stanstead Plain—Tous les droits miniers et de carrière sur les lots 157, 379 et autres lots avec bâtisses.

Vente le 20 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église du Sacré-Cœur de Jésus.

Chs King vs Jacques Couture.

St Louis de Westbury—La moitié nord du lot 17 contenant 28 acres avec bâtisses.

Vente le 21 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

Alphonse Racine vs Moïse Allard.

St Simon—Le lot 142 avec bâtisses.

Vente le 21 décembre, à 15 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Toussaint Pagé vs Paul Lacerte.

Louiseville—Le lot 848 avec bâtisses.

Vente le 20 décembre, à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

RECETTES ET PROCÉDÉS UTILES

Procédé de soudure électrique des métaux.

—L'Electrochimie décrit un nouveau procédé de soudure électrique des métaux dont voici l'aperçu. Il consiste à échauffer au préalable les parties métalliques à rejoindre, dans une forge four à gaz, ou autre système à la température de soudure; puis les pièces sont introduites dans un bain électrolytique et soumises dans ce bain à la compression énergique d'une presse. Les pièces à souder sont retirées dans le bain au pôle négatif d'une source d'électricité; le courant n'a qu'une action de courte durée sur le métal qu'il porte rapidement au blanc soudant; à ce moment on fait agir une presse pour produire une jonction absolument parfaite entre les deux corps.

Nouveau procédé de dorure.—L'ingénieur Faux à Lausanne (Suisse), vient de découvrir un agent de dorure, nommé Chrysol, qui peut être employé sans recourir au courant électrique. Ce procédé trouvé très avantageux dans certaines applications industrielles a l'avantage de pouvoir donner à volonté une dorure légère ou forte et de prendre les teintes d'or les plus variées. D'autre part, il est possible de donner à l'objet le poli le plus parfait avant de passer à l'opération de la dorure qui garde ainsi tout son état. L'exécution du procédé est des plus simples. L'objet à dorer nettoyé avec soin, puis immergé dans le bain trempé pendant une durée de temps qui peut varier de quelques secondes à quelques minutes selon le degré d'épaisseur de la dorure qu'on désire avoir. Cette dorure est très solide à ce qu'il paraît.

The NORTH AMERICAN LIFE ASSURANCE CO.

BUREAU PRINCIPAL TORONTO.

Wm. McCABE, Dir.-Gér. L. GOLDMAN, Sec.

Les résultats de l'exercice 1897 prouvent que la Compagnie est dans une position solide.

Revenu en argent.....	\$699,550.49	Actif.....	\$ 2,773,177.22
Surplus net.....	427,121.33	Assurances en vigueur.....	18,915,878.00

Dr Chs AULT et T. G. McCONKEY, Gérants Provinciaux, 180 rue St-Jacques, Montréal.
J. N. L'HEUREUX, Inspecteur du Département Français.

UN FAIT

En 1897, la Compagnie d'assurance **CANADA LIFE** a fait plus de surplus ou de profit à partager parmi ses porteurs de police que toutes les autres Compagnies Canadiennes ensemble.

Morale: — Assurez-vous dans la **CANADA LIFE**

OSCAR N. GAGNON,
Inspecteur Dept. Français.

J. W. MARLING,
Gérant, Province de Québec.

Cie d'Assurance-Vie "FÉDÉRAL"

BUREAU CHEF: HAMILTON, ONT.

CAPITAL ET RESSOURCES.....	\$1,331,448.27
PRIMES EN 1897.....	349,588.62
DIVIDENDES AUX ACTIONNAIRES.....	39,246.47

DAVID DEXTER,
Directeur Gérant.

S. M. KENNEY,
Secrétaire.

J. K. McCUTCHSON,
Surint. des Agences.

H. RUSSELL POPHAM, Montréal, Gérant pour la Province de Québec.

CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

Bureau Principal: Toronto

La police d'accumulation non-conditionnelle émise par cette Association est absolument exempte de conditions à partir de la date de son émission, et garantit une

ASSURANCE ETENDUE

ou une police acquittée après deux ans, ou la valeur en argent après cinq ans.

L'Association publie une série de pamphlets donnant toutes informations relatives à ses différentes formes d'assurances, et se fera un plaisir de les envoyer sur demande adressée au bureau principal, à Toronto, ou à un des agents de l'Association.

W. C. MACDONALD,
ACTUAIRE

J. K. MACDONALD,
DIRECTEUR-GÉRANT

H. J. JOHNSTON, Gérant Provincial,
207, rue St-Jacques, Montréal
G. H. HENSHAW, Agent, St-Hyacinthe.
A. PHILIPS, Agent, Huntingdon.

J. G. BRUNEAU, Agent pour la ville,
65, rue St-Pierre, Québec.
EUG. QUESNEL, Agent, Sherbrooke
G. J. WALKER, Agent, Lachute.

Procédé pour empêcher la peinture, le bois et le fer de s'écailler. — Lorsque des surfaces peintes, de bois ou de métal, doivent être exposées aux intempéries, il est bon de les laver à fond, tout d'abord, puis de les garnir d'une couche d'huile de lin bouillante qui constitue une sorte de vernis préparatoire. De la sorte la peinture ne s'écaille jamais; le procédé est à recommander principalement pour les objets en fer; si ceux-ci sont de petites dimensions et peuvent être convenablement chauffés, il est préférable de les chauffer au préalable et de les plonger ensuite dans l'huile de lin. L'eau bouillante, en pénétrant dans les pores du métal, en chasse toute l'humidité, et la couche de couleur que l'on applique ensuite adhère si fortement que ni le froid, ni la pluie, ni le vent ne peuvent l'entamer.

Moyen d'empêcher la rouille des vis. — Dans les machines qui sont exposées à la chaleur et à l'air humide, les vis, quand bien même on les a imprégnés d'huile, se rouillent assez promptement; le démontage ultérieur devient difficile, on est obligé de retirer les vis violemment, ce qui les détériore.

Or, en trempant les vis avant leur emploi, dans une bouillie claire de graphite et d'huile, on peut les retirer aisément au bout de bien des années.

En dehors de cet avantage, presque toute la force employée au vissage profite à l'assemblage, le frottement étant considérablement diminué.

Le Café désinfectant. — Un moyen pratique et peu coûteux pour désinfecter une chambre de malade est, paraît-il, le suivant :

Placez dans une soucoupe une cuillerée de café en poudre fine. Ajoutez au milieu gros comme une amande de camphre et ajoutez celui-ci. La combustion simultanée de ces deux produits, café et camphre, répand une odeur pénétrante qui n'a rien de désagréable et rafraîchit au contraire l'atmosphère intérieure.

Colle. — On prépare une colle adhésive d'une grande force avec la farine de riz. Il suffit de délayer à l'eau froide cette farine et de la faire cuire à feu doux jusqu'à ce qu'elle soit prise. Cette colle est d'un beau blanc et devient presque transparente en séchant. Les papiers collés avec elle se déchirent plutôt que de se détacher.

RAPPORT DE BREVETS

Nos lecteurs trouveront ci-après une liste de Brevets d'Invention récemment accordés à des inventeurs par le gouvernement Canadien, par l'entremise de MM. Marion & Marion, solliciteurs de Brevets, New-York Life Building, Montréal. (Ce rapport est spécialement préparé pour ce journal).

61,789—Georg R. Ohisholm, Sault Ste-Marie, Michigan : Voiture d'enfants.

61,914 } E. Parent, Terrebonne, P. Q. :
61,915 } Chaussures.

61,933—David Daishey, White Point, N. S. : Piège pour prendre le homard.

La Union Mutual Life

COMPAGNIE D'ASSURANCE. PORTLAND, MAINE. CONSTITUÉE EN 1848.

Sujette à l'inappréciable loi de NON CONFISCATION de l'Etat du Maine, et contient tous les avantages connus à ce jour. Tontine, Dividende annuel, ou à terme renouvelable. Avez-vous vu la plus récente et la meilleure Police? Pour obtenir des agences dans la partie occidentale de la Province de Québec et dans l'Est d'Ontario, s'adresser à

WALTER I. JOSEPH, Gérant, 151 rue St-Jacques, Montréal.

On demande des agents de confiance. S'adresser à HENRI E. MORIN, Agent chef pour le Canada. FRED. E. RICHARDS, Président. ARTHUR L. BATES, Vice-Président

J. G. LAVIOLETTE, Pres. G. de G. LANGUEDOC, Sec.-Trés. F. GAUTHIER, Gérant.

ST. LAWRENCE FEU

BUREAU PRINCIPAL: 7, PLACE D'ARMES, MONTREAL

Certificat de dépôt: — QUÉBEC, 10 Décembre 1896. Je certifie par les présentes, que la COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU "ST. LAWRENCE," de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 Juin 1896. (Signé) H. T. MACHIN, Asst. Trésorier de la Province de Québec.

MARCOTTE & LECLERC, Agents Généraux, 28 Côte de la Montagne, Québec.

Système de Cotisation.

Plan Mutuel.

The Colonial Mutual Life Association

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT DU CANADA

FONDS DE GARANTIE AUTORISÉE \$100.000;

Siège Principal: 180, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Président, A. S. EWING, Vice-Présidents: F. P. BUCK, CHAS. J. CHISHOLM.

Les Polices sont libres quant à la résidence, le voyage et la profession. Assurance de première classe au prix coûtant. Polices de Banques d'épargne, une spécialité. Pour renseignements, écrire à

E. A. BAYNES, B. C. L., Secrétaire et Agent en Chef.

Provident Savings Life Ass. Society of New York

La meilleure Compagnie pour les Assurés et les Agents

Les agents habiles, et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la Compagnie.

R. H. MATSON, No. 37, rue Yonge, Toronto

GÉRANT GÉNÉRAL POUR LE CANADA.

FEU :: :: COMPAGNIE D'ASSURANCE MARINE BRITISH AMERICA

Capital en Argent - \$750,000.00. Actif Total, au-delà de \$1,510,827.88
Pertes payées depuis sa fondation \$16,920,202.75

Bureau Chef à Toronto, Ont. Geo. A. C. Cox, Président; J. J. Kenny, Vice-Président; P. H. Sims, Sec

C. R. G. JOHNSON, Agent Résident, Batisse "Canada Life," MONTREAL

AGENTS ET COLLECTEURS DEMANDÉS

... PAR La Canadienne

S'adresser personnellement
ou par lettre à

P. GAROIN, Gérant,

3

Compagnie d'Assurance sur la Vie

BUREAU PRINCIPAL: 7, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Argent à prêter sur première hypothèque

National Assurance Co. of Ireland.

... INCORPORÉE PAR UNE CHARTE ROYALE, ET...

AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIALE DU PARLEMENT.

Bureau Chef au Canada: 1735, RUE NOTRE-DAME

AGENTS SPÉCIAUX,
PARTEMENT FRANÇAIS:

M. C. HINSHAW, Agent Principal : MONTREAL

DROLET & ALARIE, No 20, rue St-Jacques.

ISIDORE CREPEAU No 34, côte St-Lambert